

LE DEVOIR

Vol. C N° 157

LE JEUDI 16 JUILLET 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

AFFAIRE VILLANUEVA

La famille obtient les moyens réclamés

L'enquête du coroner reprendra à l'automne

BRIAN MYLES

L'enquête du coroner sur la mort du jeune Freddy Villanueva reprendra finalement à l'automne, a appris *Le Devoir*. Une entente a été conclue sur la question des frais d'avocats à la suite d'après négociations avec le Bureau du coroner.

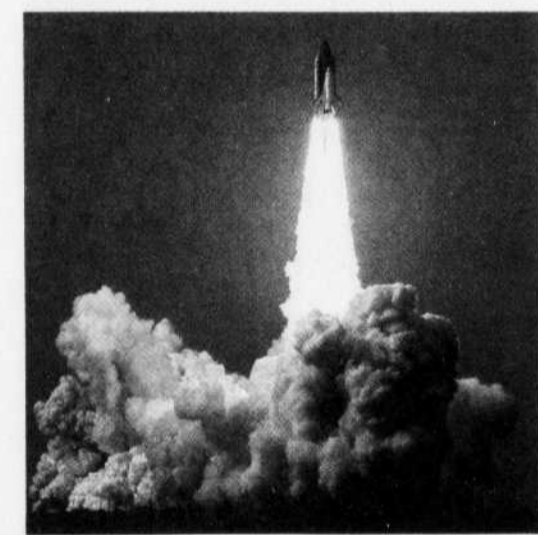
«C'est réglé. Lorsqu'on parle avec des gens de bonne foi, on trouve des solutions», a confirmé hier Alain Arsenault, un des avocats qui représentent les Villanueva et les jeunes qui ont été blessés lors de l'intervention policière du 9 août 2008. «L'objectif, c'est de faire une enquête complète et transparente, et il y a tout lieu de croire que ça va être le cas», a-t-il ajouté.

Cette entente de la dernière heure, négociée avec un procureur du Bureau du coroner, Christian Hacquin, permettra aux avocats de toucher un tarif supérieur aux taux gouvernementaux de 50 \$, 70 \$ ou 100 \$ de l'heure, inchangés depuis une vingtaine d'années, selon une formule tenant compte de l'expérience des uns et des autres. En somme, le clan Villanueva obtient ce qu'il voulait, soit des moyens similaires ou équivalents à ceux des policiers pour procéder à l'enquête.

«Si les familles me demandent si ça vaut la peine, je n'ai aucune inquiétude à répondre oui. Même si ce n'est pas parfait, on va être capable de mettre tout sur la table, et c'est ça l'important», affirme M^r Arsenault.

Tout indique par ailleurs que les questions chères au clan Villanueva, soit le profilage racial et la surreprésentation des Noirs dans l'appareil judiciaire, seront également abordées au cours

VOIR PAGE A 8: VILLANUEVA



AGENCE FRANCE-PRESSE

CAP CANAVERAL

La sixième fois était la bonne *Endeavour* emporte Julie Payette et six autres astronautes vers la Station spatiale internationale

■ À lire en page A 3

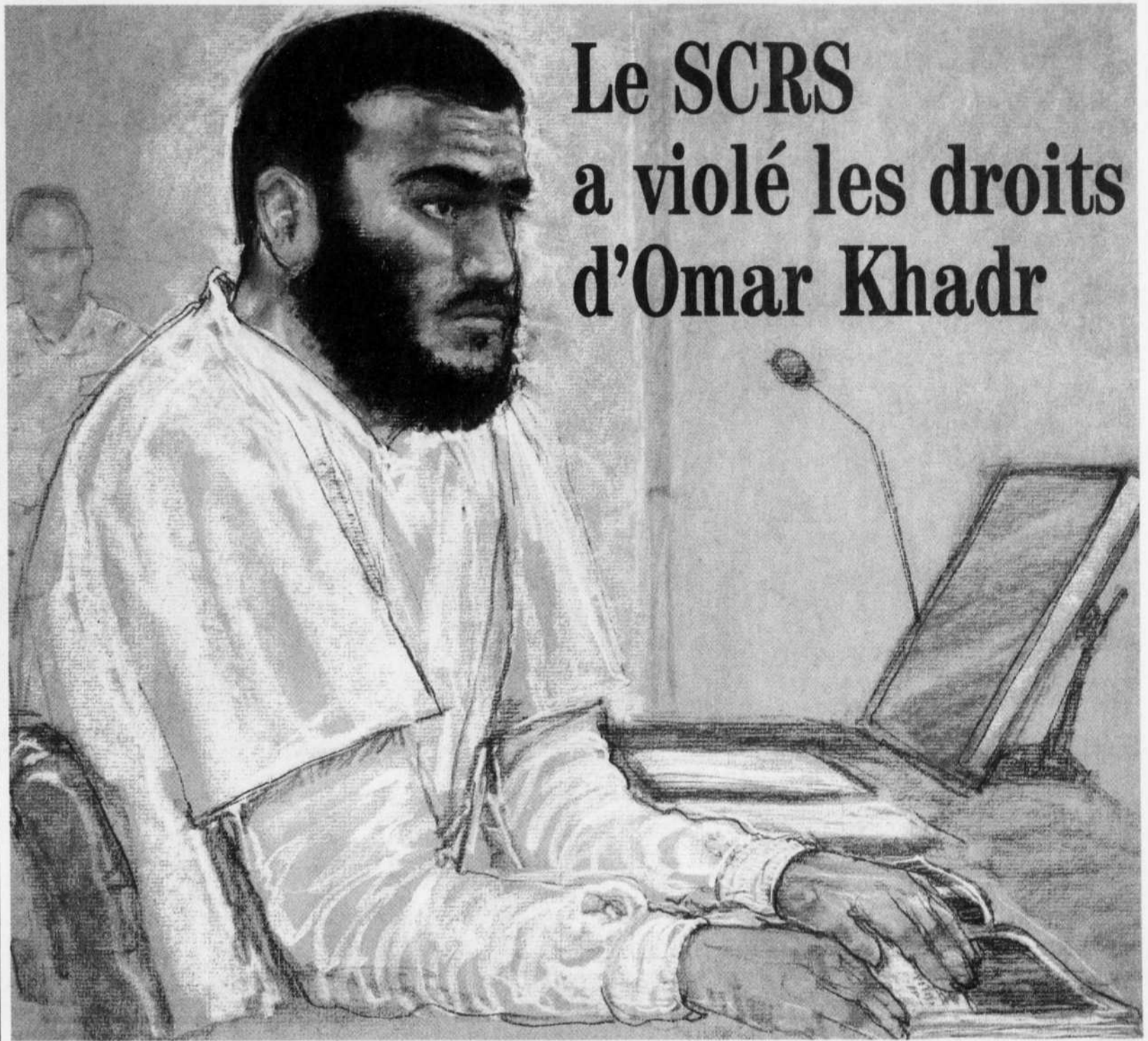
RUSSIE

L'assassinat d'une militante des droits humains provoque l'indignation

■ À lire en page A 5

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	A 4
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 6
Décès.....	B 5	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



Le SCRS a violé les droits d'Omar Khadr

Portrait d'Omar Kahdr à Guantánamo réalisé par Janet Hamlin en janvier dernier.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) est blâmé pour ses agissements lors des interrogatoires d'Omar Khadr, en 2003. L'enquête d'un comité de surveillance conclut que les agents n'ont pas respecté les droits fondamentaux d'Omar Khadr et n'ont pas tenu compte des mauvais traitements qu'il a subis aux mains des autorités américaines.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) a le mandat d'enquêter sur les agissements du SCRS. Le

CSARS a lancé son enquête en juillet 2008, après la diffusion d'images troublantes montrant des agents du SCRS qui interrogent un jeune Omar Khadr déboussolé à la prison de Guantánamo, en 2003. Le rapport, rendu public hier, a été remis au ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan.

Le document distribue deux blâmes. D'abord, le CSARS affirme qu'en février 2003, au moment où les agents du SCRS se rendent à Guantánamo pour interroger Omar Khadr, il est de notoriété

publique que les détenus de cette prison sont victimes de torture. Pourtant, le SCRS ne fait rien.

«Avant son entrevue avec le Service, Khadr n'avait obtenu aucun conseil ni assistance d'un adulte soucieux de son intérêt supérieur»

«À la lumière des allégations publiques de mauvais traitements infligés aux détenus, le CSARS estime que le SCRS n'a pas tenu compte pleinement de ceux que Khadr pouvait avoir subis de la part

des autorités américaines», peut-on lire dans le rapport, rédigé par le président du CSARS, Gary Filmon.

VOIR PAGE A 8: KHADR

Bienvenue dans l'univers magique de Florent Veilleux

FABIEN DEGLISE

Il faut toujours aller au-delà des idées reçues. Papineau la grise, Papineau la laide, cette rue montréalaise glauque et sans intérêt, a finalement un trésor caché: une drôle de porte, située au nord de Saint-Zotique, qui conduit tout droit dans un univers magique. Un monde en totale rupture avec l'environnement urbain des alentours.

L'antre n'est pas ouvert au public. Dimanche. Il dissimule toutefois une série de machines infernales, des assemblages étranges d'objets hétéroclites, tournants,

couillants, clignotants, toupinants sur lesquels prennent souvent place de petits personnages en plastique sortant tout droit du monde de l'enfance. Bizarre, vous avez dit bizarre!

«On ne parle jamais assez de la pollution de l'esprit, qui est la mère de toutes les pollutions»

avec méthode et excitation le démantèlement de ses monstres *lumino-cinétiques*,

VOIR PAGE A 8: VEILLEUX



Florent Veilleux dans son antre de la rue Papineau

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'est la première fois depuis au moins 25 ans que les statisticiens de l'ISQ arguent que la population québécoise ne déclinera pas à moyen ou long terme.

Le Québec pourrait compter 9,2 millions d'habitants en 2056

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Si les tendances récentes en matière de fécondité et d'immigration se maintiennent, le Québec connaîtra un accroissement de sa population d'ici 2056, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). La population québécoise franchira le cap des 8 millions d'habitants en 2012 et s'établira à 9,2 millions dans moins de 50 ans.

Le Régime québécois d'assurance parentale a dopé le taux de fécondité

C'est la première fois depuis au moins 25 ans que les statisticiens de l'ISQ avancent que la population québécoise ne déclinera pas à moyen ou à long terme. Le taux de croissance annuel de la population devrait se maintenir au-dessus de huit pour mille jusqu'en 2012, et ensuite s'essouffler jusqu'à moins de un pour mille dans les années 2050, selon le scénario de référence

VOIR PAGE A 8: FÉCONDITÉ

ACTUALITÉS



L'été en ville se vit dehors, à profiter des piscines, à flâner dans les parcs, à courir les festivals. Mais l'été en ville, c'est aussi l'occasion de sortir de la routine ou des sentiers battus. Cette année encore, nos journalistes ont déniché pour vous des coins surprenants, des activités méconnues, des personnages, et fait bien d'autres découvertes qui donnent leur texture à Montréal, Québec, Ottawa...

Toi et moi sur le toit

Timidement, Montréal commence à apprivoiser ses toitures pour améliorer son cadre de vie



Dès le retour des beaux jours, Marie-Ève Provencher, Andrée Lalonde et Patrice Deslauriers, de la firme d'architectes Ron Rayside, viennent régulièrement prendre le pouls de la ville depuis leur jardin en hauteur.

FABIEN DEGLISE

C'est la magie de la nature en hauteur. Perché au quatrième étage d'un immeuble de la rue Ontario, à Montréal, au milieu d'une orgie de fines herbes, de fleurs multicolores et de meubles de jardin en fer forgé, le temps, soudainement, semble vouloir s'arrêter.

Au loin, des centaines de mètres plus bas, la ville expose bruyamment, et sous un ciel gris, son agitation matinale, avec ici une sirène en panique, là un crissement de pneu. Mais, tout en contemplant la vue imprenable sur le centre-ville, depuis son Centre-Sud, l'architecte Ron Rayside y est étrangement imperméable.

«À cette époque de l'année, c'est l'un des endroits les plus agréables du bâtiment», lance ce bâtisseur qui, en 2005, a décidé d'expérimenter le concept de toit vert sur l'immeuble qui

abrite les bureaux de sa firme ainsi que quelques logements. «Nous étions dans les premiers à nous lancer dans ce type de construction. Pour voir ce qu'il était possible de faire à Montréal. Pour le moment, le résultat est concluant. Ce toit, en plus de nous aider à réduire notre consommation d'énergie, est beaucoup utilisé par les habitants de l'immeuble.»

Le contraire serait étonnant. Ainsi élevé, les pieds dans la verdure, le panorama qui s'offre au citadin en quête d'ascension est fascinant, avec son enfilade de toits en tout genre et toutes conditions persillées ici et là par des terrasses habitées — généralement au sommet de constructions récentes — et surtout avec son horizon bloqué, au sud-ouest, par les imposants gratte-ciel montréalais. Mais il y a plus.

La perspective permet aussi de prendre la mesure d'un paradoxe comme Montréal aime bien les alimenter: oui, avec l'ar-

rivée des beaux jours, les toits de la métropole prennent doucement vie, mais dans une timidité qui tranche avec notre époque écologisante. Une époque qui aime, sur papier glacé et dans les tubes cathodiques, vanter à outrance le vert sur toiture et les jardins ur-

Les toits de Montréal ressemblent à d'immenses terrains vacants vus du ciel... Pourquoi les surfaces extérieures ne sont-elles pas exploitées?

bains suspendus. Pour respirer l'air du temps.

Espaces vacants

En 2008, à l'occasion du 5^e concours Génération développement durable, orchestré par la revue scientifique française *La Recherche*, les trois étudiants de l'UQAM qui ont décroché le 3^e prix (Mariannick Houegbou, Jonathan Garipey-Roy et

Cyrus Mokry) avec leur projet intitulé «Urbanité: des toits et des hommes» ont d'ailleurs résumé ce vide en deux phrases: «Les toits de Montréal ressemblent à d'immenses terrains vacants vus du ciel... Considérant que la ville est un objet en trois dimensions, pourquoi les surfaces extérieures de cet objet ne sont-elles pas réellement exploitées?»

Sur un toit du Centre-Sud, comme sur celui de l'hôtel de la Montagne et sa terrasse Magnétic, ou même au sommet de la place Ville-Marie (deux rares terrasses en hauteur de la ville), la sous-exploitation est effectivement palpable. Elle a aussi été quantifiée par la chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. «Actuellement, il y a une cinquantaine de toits verts à Montréal, principalement sur les

toits d'institutions», lance Caroline Gagnon qui, dans les trois prochaines années, souhaite étudier le phénomène avec Danielle Dagenais. Les deux scientifiques veulent en effet mesurer l'impact psychologique des terrasses vertes sur les citadins. En présupposant que l'effet est bien sûr positif.

Une cinquantaine de toits verts. Le chiffre est ridiculement bas: cela représente en effet 0,01 % des toits des quelque 435 000 immeubles en tout genre, selon le rôle d'évaluation, que compte l'île de Montréal. Pas plus. «Ce n'est pas étonnant, lance l'architecte Ron Rayside. Le problème, c'est que la plupart des toits de Montréal n'ont pas été conçus pour ça.»

C'est un triste constat et aussi une question de pression: en effet, les traditionnels duplex et triplex des quartiers historiques de la métropole n'ont généralement pas la stature qu'il faut pour supporter le poids d'un jardin sur leur toit, à moins de tra-

vaux de renforcement de structure dont la facture va très vite rebuter les aspirants à l'élevation. «C'est donc sur les constructions récentes ou sur les bâtiments institutionnels [écoles, universités et compagnie] que l'on commence le plus à en voir apparaître», poursuit-il.

Tant pis donc pour les rêveurs, les écolos, les traqueurs d'espaces en suspension ou les amateurs de grand air qui vont donc devoir se contenter de ce peu... sans doute de leur vivant. «On sent un engouement pour les toits et terrasses verts», dit l'architecte. Mais, en raison de toutes ces contraintes, pas question pour lui d'imaginer d'ici 50 ans des arbres, des buissons, des jardins de fines herbes monter en grande quantité du couvercle de la ville. «Peut-être dans un siècle, avec un peu de chance. Ce genre de chose, malgré nos bonnes intentions, va prendre du temps à arriver.»

Le Devoir

Un Tupolev s'écrase en Iran: 168 morts

Janat Abad, Iran — Un Tupolev-154 de la compagnie iranienne Caspian Airlines, qui effectuait la liaison Téhéran-Erevan, s'est écrasé dans un champ au nord de ses 168 passagers et membres d'équipage.

Selon les autorités iraniennes, un incendie s'est produit sur l'avion, qui s'est ensuite écrasé et a explosé. Les télévisions ont montré des images d'un cratère de plusieurs mètres dans le sol, jonché de débris de l'appareil, de chaussures et de vêtements.

Les 153 passagers et 15 membres d'équipage à bord de l'appareil de fabrication russe qui s'est écrasé dans la région

de Qazvin sont morts, a déclaré Mohammad Reza Montazer Khorassan, responsable chargé des situations de catastrophe, selon le site Internet de la télévision d'État.

Le directeur adjoint de l'Aviation civile arménienne, Arsen Pogossian, a précisé à Erevan que 147 de ces passagers étaient iraniens, dont 31 d'origine arménienne. Il y avait également quatre Arméniens et deux Géorgiens. Deux des membres d'équipage étaient aussi arméniens, a-t-il ajouté.

«L'avion a décollé à 11h33 [7h3 GMT] de l'aéroport Imam Khomeiny de Téhéran et s'est écrasé 16 minutes après», à 11h49 (7h19 GMT), près du village de Janat-Abad, a dit Reza

Jafarzadeh, porte-parole de l'Aviation civile iranienne.

Il n'a pas précisé les causes de l'accident mais, selon le colonel Kakhbaz, l'adjoint du chef de la police de Qazvin, citant des témoins, «l'avion a pris feu dans le ciel avant de s'écraser et d'exploser». Avant de tomber, «l'avion a fait plusieurs tours dans le ciel pour tenter de trouver un terrain pour atterrir», a-t-il ajouté.

Cité par l'agence Mehr, le vice-gouverneur de la province, Farmanz Sarvi, indiquant qu'il s'agissait d'un Tupolev 154 — un tri-réacteur moyen-courrier —, a souligné que le pilote avait essayé «d'éviter les zones d'habitation». «Avant de toucher terre, une partie de l'avion était en feu», a-t-il dit. «Le moteur gauche de l'avion

avait pris feu», a également rapporté un témoin cité par le site Internet de la télévision d'État.

À Erevan, M. Pogossian a aussi évoqué un moteur en feu. D'après une journaliste de l'AFP sur place, la police empêchait villageois et curieux de s'approcher du site de l'accident.

«L'avion a été complètement détruit et est en petits morceaux», a expliqué le colonel Massoud Jafari-Nassab, chef de la police de la province de Qazvin.

L'Iran a connu plusieurs catastrophes aériennes au cours des 10 dernières années, mais celle d'hier est l'une des plus graves.

Agence France-Presse

Visas canadiens pour les Tchèques

L'UE favorable à la réciprocité

Stockholm — La présidente suédoise de l'Union européenne s'est déclarée hier favorable à une obligation de visas pour les Canadiens qui veulent se rendre dans l'UE après la décision d'Ottawa d'en imposer un aux ressortissants de la République tchèque désireux d'aller au Canada.

«En tant que présidente de l'UE, nous sommes favorables à la réciprocité» d'obligation de visa en pareil cas, a déclaré à l'AFP le ministre suédois chargé de l'Immigration Tobias Billström.

«Mais il revient à la Commission de faire une proposition, car c'est la Commission qui est chargée du mécanisme de réciprocité», a-t-il précisé, avant une réunion avec ses homologues de l'UE prévue pour durer deux jours.

La Commission européenne ne semble pour sa part pas pressée d'imposer cette obligation de visa en rétorsion à la décision prise par le Canada concernant les Tchèques.

«La Commission regrette» cette mesure prise par le Canada, a simplement dit hier le président de la Commission, José Manuel Barroso. «Je m'attends à ce que cette mesure soit temporaire», a-t-il précisé au cours d'un débat au Parlement européen à Strasbourg.

Agence France-Presse



UN BLOGUE COLLECTIF
DES JOURNALISTES DU DEVOIR
CARNETSDUDEVOIR.COM

ACTUALITÉS

CANCER

Il faudrait investir un milliard en pathologie

La surcharge de travail et l'absence de contrôle de qualité rendent la situation « dangereuse »

Contrôle de qualité externe, recrutement de spécialistes, modernisation des équipements, les provinces canadiennes ont encore beaucoup à faire en pathologie pour améliorer les soins donnés aux patients atteints de cancer. Selon des membres de l'Association canadienne des pathologistes, le Québec aura des efforts particuliers à fournir.

LISA-MARIE GERVAIS

L'Association canadienne des pathologistes (ACP) a exhorté les gouvernements de chaque province à prendre au sérieux les problèmes du milieu de la pathologie: la priorité devra être accordée à la pénurie de spécialistes et à l'application de normes nationales d'assurance qualité pour les tests, a indiqué son président, Jagdish Butany, à l'issue du congrès annuel de l'association, qui se tenait à Halifax.

Voilà quelque temps déjà

que l'ACP porte ce message à bout de bras, mais jusqu'ici peu de provinces semblaient l'avoir entendu. C'est le cas du Québec, qui manque de pathologistes et de techniciens en laboratoire et qui n'a pas pour l'instant de programme de contrôle de qualité, comme c'est le cas en Ontario et en Colombie-Britannique. «Il va falloir faire du recrutement, à l'extérieur s'il le faut, et ça va coûter cher. La charge de travail est tellement importante que c'est rendu dangereux», a dit le D^r Luc Olinig, chef de

l'unité de pathologie au CHUM. Il estime à un milliard la somme que le gouvernement devra investir afin de mettre les laboratoires de pathologie du Québec à niveau, ce qui comprend une augmentation de 25 % du nombre de pathologistes.

Sans vouloir confirmer cette somme, le D^r Louis A. Gaboury, enquêteur principal d'un comité chargé de décider ce que devra contenir un programme d'assurance qualité pour les laboratoires de pathologie médicale, reconnaît néanmoins l'ampleur du travail à faire dans la province pour assurer la qualité des tests et la sécurité des patients. Selon lui, la pénurie de main-d'œuvre en pathologie est plus grave au Québec que dans les autres provinces et toucherait davantage les hôpitaux francophones qu'anglophones.

«D'une part parce que beaucoup de jeunes résidents vont faire des fellowships [postdoctorat] à l'étranger et qu'ils ne reviennent pas nécessairement au Québec. On avait deux excellentes étudiantes québécoises qui sont parties à Boston pour leur fellow et au retour, elles se sont fait offrir un bien meilleur salaire en Ontario», a déploré le D^r Gaboury.

Vers un contrôle de qualité externe

Une étude pilote menée par le D^r Gaboury avait révélé des lacunes concernant la qualité des tests d'immunohistochimie, ou IHC, pour le cancer du sein, qui sert entre autres à déterminer le traitement approprié. Québec a dû prendre les mesures pour corriger le tir et a recommandé le rappel de près de 3000 tests. De plus, le gouvernement a désormais obligé

les laboratoires qui font ces tests de souscrire à l'un des cinq ou six programmes d'assurance qualité qui existent dans le monde, ayant constaté que sur les 42 laboratoires qui font ces types de tests, 24 affichaient des lacunes dans le contrôle de qualité.

En attendant, preuve qu'il comprend et endosse les recommandations de l'ACP, le ministre de la Santé du Québec a souligné qu'un comité planche sur un tel programme depuis octobre dernier. «Le ministre a demandé d'accélérer le tout, en passant à la vitesse grand V pour arriver avec une proposition en décembre», a dit l'attachée de presse du ministre de la Santé Yves Bolduc.

Selon Alan Sptaz, chef du service de pathologie de l'Hôpital général juif, pour qu'un tel programme d'assurance quali-

té donne des résultats, il doit être fondé non pas sur la bonne volonté des acteurs, mais sur une décision politique. «Ça doit être un processus du haut vers le bas, et obligatoire. Ce n'est obligatoire pour l'instant nulle part au Canada et il faut que ça change», a-t-il dit.

En outre, en plus d'avoir produit un rapport contenant des lignes directrices pour évaluer adéquatement la charge de travail des pathologistes, l'ACP a également annoncé son adhésion formelle aux protocoles concernant le cancer mis au point par le College of American Pathologists, ce qui peut vouloir dire qu'elle adoptera la façon américaine, plus pragmatique que la canadienne, de produire des rapports de laboratoire et de remplir les formulaires.

Le Devoir

Les cellules sanguines ne disent pas toute la vérité

Des chercheurs de McGill ébranlent les fondements de la génétique en découvrant que l'ADN n'est pas le même dans tous les tissus du corps

PAULINE GRAVEL

Les scientifiques du monde entier faisaient vraisemblablement fausse route en examinant le génome des cellules sanguines dans leur chasse aux gènes de prédisposition aux maladies comme le cancer, le diabète et les maladies coronariennes, car une équipe de chercheurs de l'Université McGill travaillant à l'Hôpital général juif a découvert que le profil génétique des globules blancs diffère substantiellement de celui des cellules composant le tissu vasculaire de l'aorte abdominale.

Quand elle a fait son étonnante découverte, l'équipe des docteurs Morris Schweitzer et Bru-

tiq ue était le même dans tous les tissus du corps. Or, nous avons démontré que ce n'est pas le cas.»

Le D^r Schweitzer a fait remarquer que la plupart des études génétiques visant à trouver les mutations responsables des différentes maladies humaines qui ont été menées à ce jour à travers le monde ont été effectuées à l'aide d'échantillons sanguins. «On analysait le génome des globules blancs, car on croyait que le génome d'un individu se présentait de façon identique dans toutes les cellules du corps humain. Nous savons maintenant que ces études ne nous prouvent pas que les mutations identifiées seront présentes dans les autres tissus.» Les possi-

bles différences génétiques entre les cellules sanguines et celles des tissus contri-

buent peut-être au fait que le risque de prédisposition à une maladie associée à chacun des gènes découverts par cette méthode était souvent minime, ajoute-t-il.

Le chercheur prévient que les diagnostics qui ont été faits uniquement à partir d'échantillons sanguins ne sont pas précis, car le profil génétique des cellules du tissu pourra être complètement différent. Il affirme par ailleurs que les mutations qui pourront être mises au jour dans les tissus malades pourront devenir des cibles encore plus pertinentes à viser dans la mise au point de thérapies.

Cette découverte ne survient qu'aujourd'hui parce qu'il n'est possible de prélever des échantillons de tissus que dans les cas de cancers et en l'occurrence dans les anévrismes aortiques abdominaux (AAA), ces élargissements anormaux de la paroi aortique que l'on excise et remplace par un boyau synthétique, explique le scientifique. Pour les autres pathologies, comme les maladies coronariennes, l'ostéoporose ou la maladie d'Alzheimer, par exemple, il est impossible d'obtenir des cellules du tissu malade dont on pourrait analyser l'ADN. C'est pour cette raison que de telles différences génétiques n'avaient été précédemment mises en lumière qu'entre les globules blancs et des cellules cancéreuses de la prostate.

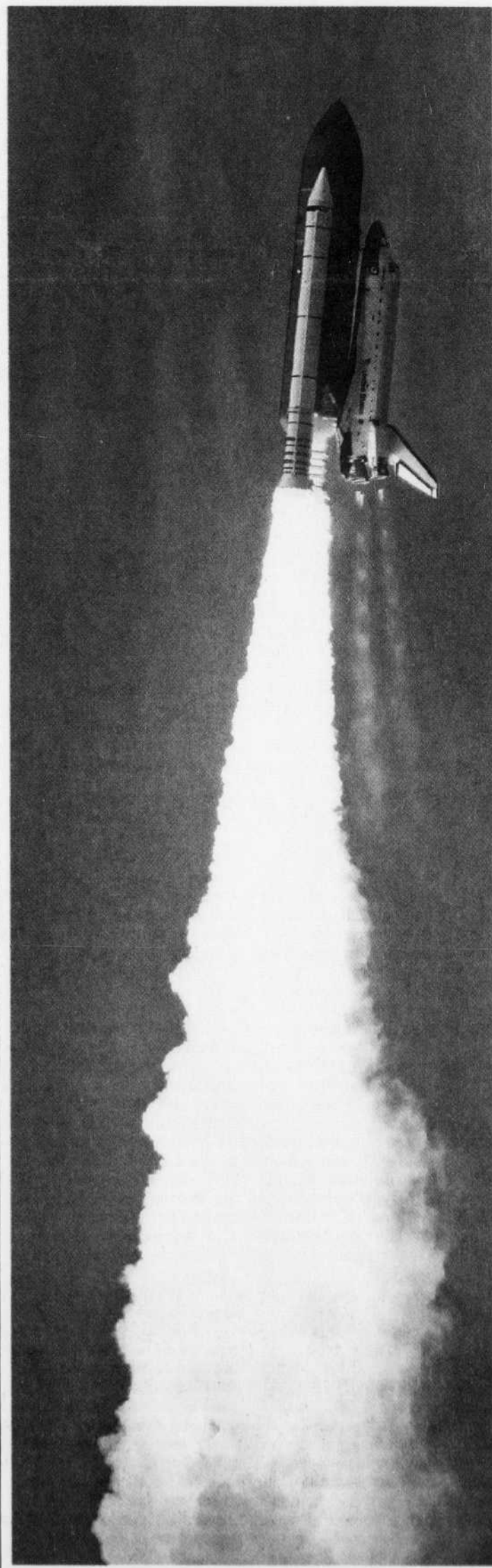
Le chercheur prévient que les diagnostics qui ont été faits uniquement à partir d'échantillons sanguins ne sont pas précis, car le profil génétique des cellules du tissu pourra être complètement différent. Il affirme par ailleurs que les mutations qui pourront être mises au jour dans les tissus malades pourront devenir des cibles encore plus pertinentes à viser dans la mise au point de thérapies.

Cette découverte ne survient qu'aujourd'hui parce qu'il n'est possible de prélever des échantillons de tissus que dans les cas de cancers et en l'occurrence dans les anévrismes aortiques abdominaux (AAA), ces élargissements anormaux de la paroi aortique que l'on excise et remplace par un boyau synthétique, explique le scientifique. Pour les autres pathologies, comme les maladies coronariennes, l'ostéoporose ou la maladie d'Alzheimer, par exemple, il est impossible d'obtenir des cellules du tissu malade dont on pourrait analyser l'ADN. C'est pour cette raison que de telles différences génétiques n'avaient été précédemment mises en lumière qu'entre les globules blancs et des cellules cancéreuses de la prostate.

Le Devoir

La sixième fois a été la bonne!

Endeavour emporte Julie Payette et six autres astronautes vers la Station spatiale internationale



CHIP SOMODEVILLA REUTERS

Endeavour, quelques instants après le décollage

Cap Canaveral, Floride — La navette spatiale américaine Endeavour a finalement décollé, hier soir, à 18h3, du Centre spatial Kennedy de Cap Canaveral, en Floride, avec à son bord l'astronaute canadienne Julie Payette.

Après cinq tentatives, la météo a finalement coopéré et a permis à la navette de prendre son envol du pas de tir en bord de mer.

Mais environ deux minutes après le décollage, l'on s'inquiétait déjà d'images montrant des débris qui semblaient provenir du réservoir de carburant et qui auraient potentiellement heurté le ventre de la navette.

Les représentants de la NASA ont par la suite précisé qu'il s'agissait de morceaux d'isolant en mousse et que l'écran thermique de la navette, qui est très fragile, avait été touché à deux ou à trois reprises.

Les ingénieurs auront besoin de quelques jours pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème, a indiqué le président de l'équipe de gestion de la mission, Mike Moss.

La quantité de débris aperçue lors du lancement d'Endeavour est considérée comme inhabituelle.

Le décollage d'Endeavour avait quelque chose d'émouvant puisqu'il s'est déroulé à la veille du 40^e anniversaire de la mission Apollo 11 qui a permis à un homme de marcher sur la Lune.

«L'orbiteur est prêt, l'équipe de lancement est absolument prête et la météo a fini par coopérer, il est donc temps de voler», a déclaré le directeur du lancement, Pete Nickolenko, à l'adresse de l'équipage d'Endeavour peu avant de donner le «go» final.

«La persévérance paye, bonne chance et bon vent», a-t-il ajouté.

«Merci à vous et à tous ceux qui ont travaillé dur pour ce moment et nous sommes prêts [...] pour une grande mission», a répondu le commandant de bord, Mark Polansky.

La mission de 16 jours de Julie Payette est son deuxième voyage dans l'espace, puisqu'elle était à bord de Discovery en 1999. C'est également la 16^e fois qu'un Canadien s'envole dans l'espace.

«Il n'y a rien de routinier dans le fait de se tenir à côté d'une navette spatiale ou d'être bouclée à

l'intérieur, c'est un immense privilège et c'est plutôt extraordinaire», a affirmé Julie Payette, lors d'un entretien téléphonique, quelques heures avant le décollage de la navette.

«C'est un véhicule absolument magnifique, c'est incroyable», a ajouté l'astronaute.

Cette mission a été reportée à cinq reprises — deux fois en juin, en raison de fuites d'hydrogène qui ont depuis été colmatées, puis trois fois la semaine dernière en raison d'orages qui faisaient rage près du Centre spatial Kennedy.

Endeavour, de la taille d'un Airbus A320, pesant avec son lanceur 1900 tonnes au décollage — dont 119,9 tonnes pour l'orbiteur et sa charge utile —, a franchi la vitesse du son 52 secondes après le lancement, atteignant 2350 km/h un peu plus d'une minute après avoir décollé.

La puissance des moteurs dégageait au moment du décollage équivalait à celle d'une petite bombe nucléaire.

Les deux fusées d'appoint, qui fournissent 80 % de la poussée, se sont séparées un peu plus de deux minutes après le lancement pour retomber dans l'Atlantique, où elles seront récupérées et réutilisées.

L'orbiteur volait alors à près de 6000 km/h poursuivant et accélérant sa course, propulsé par ses trois moteurs cryogéniques, pour atteindre l'orbite terrestre à 225,31 km d'altitude au terme d'une ascension de 8 minutes et demie.

Endeavour a ensuite commencé sa course-poursuite pour un rendez-vous avec la Station spatiale internationale (ISS) à laquelle elle s'amarrera vendredi à 17h55 GMT.

Endeavour doit livrer et installer les dernières composantes du laboratoire japonais Kibo, d'une valeur de 1 milliard \$US. La navette ramènera enfin sur Terre un astronaute japonais qui se trouve à bord de la station spatiale depuis le mois de mars.

Lorsque la navette arrivera à la station, ce sera la première fois que 13 personnes se trouveront au laboratoire spatial et Julie Payette sera la seule femme.

La Presse canadienne et Agence France-Presse



CHIP SOMODEVILLA REUTERS

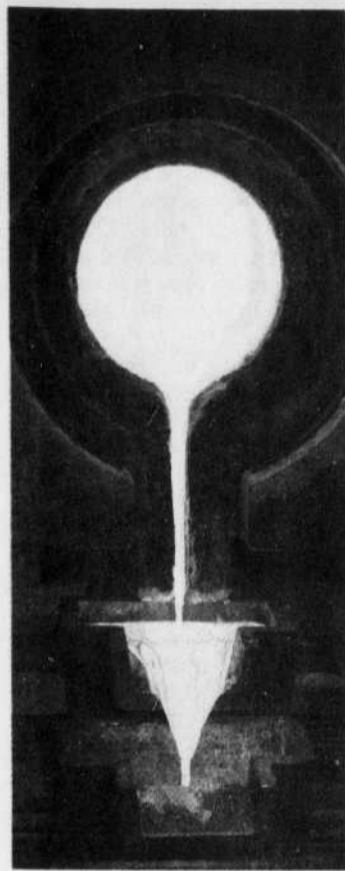
L'équipage de la navette, dont Julie Payette

ACTUALITÉS

Projet de mine à ciel ouvert à Malartic

Osisko tente de clouer le bec à ses détracteurs

L'entreprise se présente comme une « minière nouvelle génération » au sens civique inattaquable



FAHAD SHADEED REUTERS

Opération de charme hier de la part de la « minière nouvelle génération » Osisko, qui a dépêché un porte-parole dans les locaux du Devoir afin d'expliquer les tenants et aboutissants du projet de mine d'or à ciel ouvert qu'elle espère développer à Malartic, projet qui a reçu son lot de critiques au cours des dernières semaines.

ALEXANDRE SHIELDS

La société Osisko a déjà déplacé des dizaines de maisons de la ville de Malartic, reconstruit plusieurs bâtiments publics dans un nouveau secteur, investi des dizaines de millions en exploration et reçu l'assurance d'un prêt de 75 millions de dollars de la part de la Société générale de financement. Mais la compagnie minière se défend d'avoir déjà obtenu le feu vert officieux de Québec pour aller de l'avant avec son projet de mine à ciel ouvert.

« On a appris en même temps que vous ce qu'il y avait dans le rapport [du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)]. C'est la même chose quand le Conseil

des ministres va sortir. Je vais l'apprendre en même temps que vous », a expliqué hier le vice-président, finances, et chef de la direction financière d'Osisko, Bryan A. Coates. « J'ai bien confiance qu'on sera capables d'obtenir les permis, a-t-il toutefois précisé. On est dans une région minière, il n'y a pas de pares aux alentours et c'est une région où il y a eu de l'exploitation minière antérieurement. »

Déjà, un projet de loi privé adopté par l'Assemblée nationale le 19 juin présentait l'aval des libéraux comme un fait acquis en soulignant qu'Osisko « va implanter une mine à ciel ouvert ». À Québec, on a toutefois indiqué hier que rien n'était décidé puisque le rapport du BAPE fait l'objet d'une analyse approfondie de la part du minist-

ère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Si rien n'est joué, comment expliquer l'empressement de la compagnie à déplacer 205 résidences et bâtiments publics — un geste dénoncé dans le rapport déposé la semaine dernière par le BAPE —, et ce, avant même de savoir si le projet verra le jour? Selon M. Coates, cela fait partie de la « gestion de risques » avec laquelle il doit composer une entreprise dans ce secteur. Au même titre que celle-ci doit s'attendre à des délais importants avant le lancement des opérations. « C'est une business qui a de hauts risques. Il faut dépenser beaucoup d'argent pour découvrir. Il faut aussi vérifier si le marché est là », a-t-il insisté.

S'il se dit pleinement conscient que les déménagements constituent pour certains un « processus déchirant », cela se ferait souvent pour le mieux. « On pense que ce qu'on fait va leur amener une meilleure qualité de vie », estime M. Coates.

Sans compter les retombées

économiques importantes, puisque la mine créera près de 800 emplois pendant la construction et 465 pendant les 10 ans d'exploitation. Selon les chiffres présentés hier, l'entreprise devrait réaliser des profits nets d'environ 2 milliards de dollars, pour une once d'or dont le prix se situerait grosso modo à 900 \$. Elle évalue qu'elle versera 70 millions \$US en redevances sur une période de 10 ans.

Les opposants

Bryan A. Coates a d'ailleurs déploré la trop grande place accordée dans les médias aux opposants, Richard Desjardins en tête, lui qui jouit d'une « forte réception médiatique ». « L'Abitibi a été développée pour les mines, elle n'a pas été développée pour la forêt. M. Desjardins semble oublier ça », a-t-il affirmé. Le problème, selon lui, c'est que « les dénonciations sont très bien manœuvrées ». Ainsi, le député de Québec solidaire, Amir Khadir, fait preuve d'« opportunisme » lorsqu'il critique l'entreprise.

Pourtant, assure-t-il, Osisko est avant tout un « success story » de l'entrepreneuriat québécois. Et son vice-président, directeur et chef de l'exploitation, Robert Wares, devrait être « louangé » et « mis sur un timbre », au même titre que Joseph-Armand Bombardier, inventeur de la motoneige.

Par ailleurs, une fois la mine vidée de son or, M. Coates assure que la compagnie assumera ses responsabilités en matière de restauration du site. Le secteur immédiat de Malartic devrait en outre offrir d'autres possibilités de développements miniers. Déjà, une zone située près du projet prévu contiendrait pas moins de deux millions d'onces d'or. Il mentionne d'ailleurs qu'on pourrait utiliser les résidus de ce futur projet pour remplir la gigantesque fosse — 750 mètres de profondeur et 1,5 km de diamètre — d'où on devrait extraire 6,28 millions d'onces d'or en 10 ans. Si Québec dit oui.

Le Devoir

Un fumeur sur deux a tenté d'arrêter en 2005

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Près de la moitié des fumeurs ont tenté de faire une croix sur la cigarette au cours de l'année 2005, selon un article de Statistique Canada publié hier à partir de données tirées de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada de 2006. Des 22 000 personnes interrogées, environ un tiers avaient par ailleurs manifesté l'intention de cesser de fumer dans un avenir rapproché.

La majorité des fumeurs tentent d'arrêter de fumer au moins une fois, mais la plupart d'entre eux récidivent, selon Statistique Canada.

Parmi les gens qui tentaient d'« écraser » en 2005, 48 % ont fait usage d'au moins un substitut pharmaceutique. Le tiers d'entre eux a utilisé un timbre de nicotine, 22 % se sont servis de gomme de nicotine, et 13 % d'un autre produit pharmaceutique.

« La rechute est plus probable chez les fumeurs qui n'utilisent pas de méthode officielle de re-

noncement au tabac, comme la thérapie de remplacement de la nicotine, ou qui passent à une cigarette à plus faible teneur en goudron avant d'arrêter », peut-on lire dans l'article.

Selon Margot Shields, coauteure de l'étude, il s'agit de données importantes puisque des recherches précédentes ont permis de conclure que les fumeurs qui utilisent des substituts pharmaceutiques risquent moins de faire une rechute, comparativement à ceux qui tentent d'arrêter par eux-mêmes.

Les trois quarts des fumeurs interrogés ont indiqué avoir consulté un médecin. La moitié d'entre eux se sont fait dire de diminuer leur consommation ou d'arrêter de fumer. Rob Cunningham, de la Société canadienne du cancer, rappelle que les conseils d'un médecin peuvent aider les fumeurs à abandonner cette habitude. Tous les médecins doivent suggérer à leurs patients d'arrêter de fumer, selon lui. En 2006, près d'un Canadien sur cinq de 15 ans et plus fumait.

Le Devoir

La CSN dénonce la disparition du centre Gilman pour les aînés aveugles

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La fermeture annoncée de la résidence Gilman, un CHSLD offrant des soins à une trentaine de personnes âgées aveugles, est jugée « inadmissible » par le milieu syndical. Celui-ci craint notamment que les patients perdent au change pour ce qui est de la qualité des soins, hypothèse que rejettent les autorités.

« On ne comprend pas ce qui justifie cette fermeture », a lancé hier Francine Lévesque, présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN). Le Centre hospitalier de soins de longue durée de Gilman (fusionné au Centre de réadaptation MAB-Mackay) fermera ses portes en mars, a récemment annoncé l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (ASSSM).

Cette décision découle du processus de réaménagement des soins de longue durée, qui entraînera la suppression de 2200 lits à Montréal. Le gouvernement veut garder les places en CHSLD pour des patients nécessitant plus de 2,5 heures de soins par jour: or ceux de Gilman demandent des soins plus légers, soit 1,5 heure quotidiennement.

Si quelques options s'offrent



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Allan Dean, qui vit à la résidence Gilman, et Ena Barnes, préposée aux bénéficiaires. Les employés et quelques patients de la résidence ont manifesté hier midi contre la fermeture de ce centre offrant des soins aux personnes âgées aveugles.

à eux, les patients seront pour la plupart déménagés dans une résidence privée de LaSalle (une « ressource intermédiaire » possédant un contrat de soins avec le CSSS local).

Outre la perte possible d'une cinquantaine d'emplois, les syndicats touchés par la disparition de Gilman craignent que le nouveau centre privé ne puisse

répondre adéquatement à la demande spécifique de cette clientèle.

« Comment cette résidence servira-t-elle en mesure d'assumer la qualité du service? Nous n'avons aucune garantie », dit Mme Lévesque. En coupant les lits avant de savoir ce qu'il y aura comme solution de rechange, on commence par le mauvais bout. »

Mais les autorités estiment ces craintes sans fondement. Interrogée hier après-midi, la directrice générale du MAB-Mackay, Christine Boyle, a dit croire au contraire que le nouveau centre de LaSalle sera mieux adapté.

« Nous n'avons pas à être d'accord ou pas avec la décision de l'Agence », dit-elle. À partir de maintenant, notre seule préoccupation est de favoriser la transition et de nous assurer que les patients soient aussi bien traités. Et comme le centre de LaSalle est en construction, nous avons la possibilité d'influencer les installations pour que ce soit parfait pour des patients ayant des problèmes visuels. »

Selon Mme Boyle, la fermeture de Gilman était inévitable: transformer le centre pour le rendre apte à recevoir une clientèle lourde n'aurait pas été viable.

Par ailleurs, l'ASSSM a assuré hier Le Devoir qu'une subvention de 495 000 \$ accordée en novembre 2007 par le gouvernement pour la réfection des salles de bains de Gilman avait plutôt été utilisée pour refaire une partie des systèmes de ventilation du centre MAB-Mackay; l'argent n'aurait donc pas été dépensé en vain, affirme-t-on.

Le Devoir

Météo Média

Le lever du soleil: 5h22
Coucher du soleil: 20h39

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 24/12	Ave 27/16	Londres	Var 23/13	Plu 20/15
Moncton	Var 23/16	Plu 23/17	Los Angeles	Sol 23/18	Sol 24/18
Saint-Jean	Var 20/14	Plu 19/16	Mexico	Sol 22/9	Ora 21/9
Toronto	Sol 27/14	Sol 23/13	New York	Ora 27/21	Sol 29/21
Vancouver	Sol 24/14	Sol 23/16	Paris	Var 29/15	Ora 23/22
Winnipeg	Plu 17/9	Sol 19/8	Tokyo	Nua 33/28	Plu 31/27

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	16	24/15	21/14	21/14
Orages, pdp 80%	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Faible pluie, pdp 70%	Faible pluie, pdp 70%

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	15	20/13	21/12	19/11
Averses, pdp 40%	Faible pluie, pdp 40%	Averses, pdp 60%	Averses isolées, pdp 40%	Averses, pdp 70%

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui	14	22/12	20/13	20/12
Orages, pdp 80%	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Averses, pdp 60%	Faible pluie, pdp 70%

MM utilise des données d'Environnement Canada

CHERCHER SUR INTERNET...
ON S'EN CHARGE !

MÉTÉOÉCLAIR : La météo en temps réel. Prévisions à court et à long terme. Le tout accessible à même votre bureau.

Visitez meteomedia.com/bureau pour télécharger gratuitement MétéoÉclair.



À votre portée, en tout temps.

EN BREF

Évaluation psychiatrique

Celso Gentili, l'octogénaire qui a ouvert le feu sur une infirmière dans une résidence pour personnes âgées, subira aujourd'hui une évaluation psychiatrique avant de revenir en cour, demain, pour son enquête pour remise en liberté. Gentili, 84 ans, a comparu en cour hier pour répondre à des accusations de tentative de

meurtre, de voies de fait armées et d'autres infractions liées à l'utilisation d'une arme à feu. Il est aussi accusé de voies de fait contre un homme qui a tenté de s'interposer entre lui et l'infirmière Marlene Cardoso, la victime dans cette affaire. Mardi, Gentili a déchargé son fusil de calibre .12 sur Mme Cardoso, au centre pour personnes âgées Les Jardins de l'Aubade, à Saint-Léonard. Atteinte au thorax, la victime repose dans un état stable à

l'hôpital. Gentili s'en serait pris à l'infirmière car il refusait de se rendre à l'hôpital comme elle lui suggérait de le faire. — Le Devoir

Nemo au centre-ville

L'arrondissement Ville-Marie a fait l'acquisition d'un camion électrique Nemo au coût de 31 800 \$. Le camion sera utilisé

par les cols bleus affectés au nettoyage de la place des Festivals, des ruelles et des rues Sainte-Catherine Est et Saint-Paul, qui seront piétonnes pendant une partie de l'été. Fabriqué à Sainte-Thérèse, le Nemo peut atteindre une vitesse de 40 km/h. La Ville de Montréal compte plusieurs véhicules électriques dans sa flotte puisque les arrondissements Côte-des-Neiges et Saint-Laurent disposent déjà de voitures électriques Zenn. — Le Devoir

LE MONDE

Les ravages causés par des bombes

Trois soldats par jour meurent en Afghanistan

Les opérations américaine et britannique dans le sud s'avèrent coûteuses

Kaboul — Le nombre de soldats étrangers tués en Afghanistan n'a jamais été aussi élevé depuis trois semaines avec les opérations américaine et britannique dans les bastions talibans du sud, et cette tendance ne devrait pas changer au cours des prochains mois.

Au moins 45 soldats étrangers, soit près de trois par jour, ont trouvé la mort depuis le début du mois de juillet dans le cadre des opérations étrangères en Afghanistan, selon le site Internet indépendant *icasualties.org*.

Quinze jours auront suffi pour quasiment égaler le record du nombre de soldats étrangers tués en un mois (46 morts, en juin et août 2008) depuis l'arrivée des troupes étrangères à la fin 2001, selon la même source. Depuis le début de l'année, 201 ont péri, contre 294 en 2008, année record depuis le début de l'intervention internationale en 2001.

L'accélération récente s'explique principalement par le lancement des deux vastes offensives de l'OTAN dans la province d'Helmand (sud), l'un des principaux foyers de la rébellion talibane, l'une britannique (3000 soldats depuis le 23 juin) l'autre américaine (4000 soldats depuis le 2 juillet).

À cause des bombes

Depuis, le nombre des pertes occidentales s'est envolé, en raison notamment des innombrables bombes (80 % des soldats tués en sont victimes) semées par les rebelles sur le chemin des alliés. A la différence des combats frontaux, plus risqués pour les rebelles, ces bombes «peuvent atteindre les

troupes internationales et bloquer leurs mouvements», rendant également ces dernières plus vulnérables face à des tirs ennemis, note l'analyste afghan Waheed Mujda.

Trois autres raisons expliquent, selon lui, l'ampleur des pertes occidentales: la présence dans la zone de combattants d'al-Qaïda aguerris en Irak, le manque d'entraînement des troupes de l'OTAN à la lutte contre la guérilla, et la chaleur étouffante de l'été dans l'Helmand, qui limite la marge de manœuvre des soldats lourdement équipés.

Terrain difficile

Les Britanniques en sont les premières victimes, qui ont perdu 15 soldats depuis le début du mois, dont huit en 24 heures la semaine dernière. «Le terrain est plus difficile pour les Britanniques que pour les Américains. Dans le nord, où les Britanniques sont déployés, il y a moins de routes que les insurgés ont truffées de bombes. Dans le sud le terrain est plus facile et les Américains ont progressé plus rapidement», explique un officier de la force de l'OTAN.

L'objectif des alliés est de sécuriser ces zones instables le temps de préparer les forces afghanes à prendre le relais par la suite. Mais cela va prendre au moins quelques mois.

Hier, le chef d'état-major de l'armée britannique, le général Richard Dannatt, a estimé qu'il fallait déployer encore davantage de soldats sur le terrain, qu'ils soient «Britanniques, Américains, Afghans» ou autres.

RÉFORME DE LA SANTÉ

Obama presse le Congrès d'agir d'ici août

Washington — Barack Obama a mis la pression sur le Congrès américain hier en réclamant qu'il agisse d'urgence pour réformer le système de santé, une entreprise qui est l'une de ses grandes priorités, mais sur laquelle ses prédécesseurs se sont cassés les dents.

Au moment où les deux chambres du parlement annonçaient des progrès vers une législation et faisaient mentir des doutes grandissants sur les chances d'une telle réforme, M. Obama les a pressées d'adopter d'ici à début août les versions initiales d'un texte transformant un système qui est l'un des plus chers au monde et l'un des moins performants des pays industrialisés.

Alors que cette difficile entreprise semblait marquer le pas, les amis démocrates de M. Obama à la Chambre des représentants ont présenté leurs plans mardi. Et, hier, c'est une commission du Sénat qui a avancé les siens.

«Ces progrès nous font espérer,

mais ils ne doivent pas nous rendre complaisants. Ils doivent au contraire inspirer à la Chambre et au Sénat le sens de l'urgence qu'il y a à finir ce travail essentiel de réforme de la santé avant les vacances d'août», a dit M. Obama dans une déclaration à la Maison-Blanche.

«Il est temps de ranimer les ardeurs, du Congrès, de cette administration, de tout le gouvernement fédéral», a-t-il dit, citant l'une des infirmières dont il s'était entouré pour la circonstance.

En s'attaquant au système de santé, M. Obama veut étendre la couverture santé aux 46 millions d'Américains qui en seraient dépourvus (environ 15 % de la population). Il veut aussi réduire le déficit de moitié d'ici à 2013 en réduisant des dépenses de santé qui, au rythme actuel, absorberont dans dix ans un cinquième de la richesse nationale selon lui, pour des prestations en dégradation constante.

Agence France-Presse

COUR SUPRÊME AMÉRICAINE

Sotomayor est prudente sur l'avortement

Washington — Sonia Sotomayor a tenté hier de désamorcer les inquiétudes des sénateurs républicains sur la question de l'avortement, au troisième jour de l'audition devant le Sénat américain de celle qui devrait devenir la première juge hispanique de la Cour suprême.

Mme Sotomayor a tout d'abord assuré à la frange conservatrice de son auditoire que ni le président Barack Obama, qui l'a nommée, ni son équipe, ne l'avaient questionnée sur sa position sur ce sujet qui ne cesse de déchaîner les

passions aux États-Unis. Dans un arrêt de 1973, la Cour suprême a estimé l'avortement conforme à la Constitution. Pour autant, nombreux sont les législateurs américains — et pas uniquement républicains — qui souhaiteraient voir l'avortement pénalisé de nouveau.

La magistrate répondait au sénateur républicain John Cornyn qui s'était fait l'écho d'un article selon lequel la Maison-Blanche aurait laissé entendre qu'elle penchait du côté des défenseurs du droit à l'interruption de grossesse. — AFP

Enlevée en Tchétchénie, retrouvée morte en Ingouchie

Une militante des droits humains est assassinée en Russie

Moscou — Une militante des droits humains russe, Natalia Estemirova, qui dénonçait la poursuite des exactions en Tchétchénie officiellement pacifiée a été enlevée et assassinée hier, un crime qui a indigné le président russe, Dmitri Medvedev.

Natalia Estemirova, enlevée dans la matinée en Tchétchénie, a été retrouvée morte en Ingouchie voisine, a annoncé le ministre tchétchène de l'Intérieur. Le matin, Mme Estemirova, 50 ans, avait été «poussée de force, près de chez elle, dans une voiture» et emmenée vers une destination inconnue, avait indiqué Memorial, citant des témoins.

«Le président Dmitri Medvedev s'est dit indigné par ce meurtre» et a présenté ses condoléances à la famille de la victime, a déclaré sa porte-parole Natalia Timakova.

Natalia Estemirova avait dénoncé dernièrement une exécution arbitraire en Tchétchénie, ce qui avait déplu aux autorités locales prorusse, a déclaré Alexandre Tcherkassov, de l'ONG Memorial. Il s'agit du meurtre d'un présumé rebelle par des hommes en tenue de camouflage dans le village d'Akhkintchou-Borzoï le 7 juillet, un incident rendu public par Memorial. L'ONG rappelle que l'activité de Mme Estemiro-



Natalia Estemirova, en octobre 2007

DYLAN MARTINEZ REUTERS

va avait déjà suscité dans le passé «le mécontentement des autorités tchétchènes».

«Je n'ai aucun doute que ce meurtre est lié à l'activité professionnelle de Natalia qui dénonçait l'arbitraire des forces de l'ordre de Ramzan Kadyrov», le président tchétchène pro-russe, a déclaré Tatiana Lokchina de Human Rights Watch.

Selon elle, la manière dont elle a été enlevée, évoque les méthodes des hommes de Kady-

rov. «C'est une monstrueuse tragédie. La situation en Tchétchénie est hors contrôle», a lancé Mme Lokchina. Le gouvernement russe a pourtant levé en avril «l'opération antiterroriste» qui était en cours depuis une décennie en Tchétchénie, ce qui était censé symboliser une normalisation.

«Ce crime horrible a eu lieu là où on nous dit que la guerre est finie, que l'ordre et la loi règnent, dans la Tchétchénie de Kadyrov. [...] Nous savons

que la longue main de Kadyrov est capable d'atteindre les opposants partout», a dénoncé Lev Ponomarev de l'ONG russe Pour les droits de l'homme.

Le fait que le corps de la militante ait été retrouvé en Ingouchie «porte un coup [de plus] au président ingouche Iounousov-Bek Evkourov» connu pour dialoguer avec la société civile et lui-même grièvement blessé dans un attentat suicide fin juin, estime Alexei Malachenko, analyste au centre Carnegie. «C'est une tentative de prouver que ses méthodes ne marchent pas dans le Caucase», ajoute l'expert qui vient de publier un livre sur M. Kadyrov et qui se dit «choqué».

Mme Estemirova était proche de la journaliste Anna Politkovskaïa, assassinée en 2006 à Moscou et qui était l'une des rares à avoir continué à se rendre en Tchétchénie pendant le conflit. Ce crime n'a jamais été élucidé.

Elle fut la première lauréate en 2007 du Prix Anna Politkovskaïa, décerné à des militantes des droits humains dans des zones de conflit. Elle a également reçu un prix du Parlement suédois et la médaille Robert Schuman du Parlement européen.

Agence France-Presse et Reuters

Pour un stationnement!



RONEN ZVULUN REUTERS

DES CENTAINES DE JUIFS ultra-orthodoxes ont manifesté mercredi pour la seconde journée consécutive contre l'ouverture d'un stationnement durant le shabbat et l'arrestation injustifiée, selon eux, d'une des leurs. Les manifestations qui se poursuivaient dans la soirée se déroulaient dans le quartier de Méa Shearim et le secteur de l'avenue Bar-Ilan habités par des juifs ultras-orthodoxes. La police israélienne a déployé des renforts de gardes-frontières équipés d'armes antiémeutes. Pour sa part, le maire de Jérusalem, Nir Barkat, a annoncé une suspension des services municipaux fournis aux quartiers ultra-orthodoxes, jusqu'au retour au calme, à la suite d'agressions contre des employés. — AFP

Le MEND maintient ses revendications

Trêve de 60 jours dans le delta du Niger

Lagos — Le groupe armé nigérian MEND a décrété hier une trêve de deux mois, tout en exigeant comme préalable à toute discussion le retrait des troupes fédérales d'une partie du Delta du Niger, la zone pétrolière du sud du pays.

Deux jours après avoir attaqué un terminal pétrolier à Lagos, la première opération depuis trois ans hors du Delta du Niger, le Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger (MEND) a donné deux mois aux autorités pour s'attaquer aux problèmes de fond de cette région: pauvreté, sous-développement, partage plus équitable des pétrodollars au profit des populations locales. «Nous discuterons de fédéralisme fiscal, des rejets de gaz, de certaines exactions», a précisé un porte-parole du groupe.

«Je salue cette décision [du MEND]. Nous avons clairement fait comprendre que le président est honnête, que le gouvernement est prêt au dialogue pour la paix et le développement», a déclaré Timiobi Koripamo-Agany, le porte-parole du comité présidentiel sur l'amnistie.

Tout en se félicitant de la trêve, le nouveau ministre de la Défense, Godwin Abbe, a déclaré que le MEND n'avait pas à poser de conditions.

La trêve du MEND est également une réponse à la libération lundi de son chef Henry Okah, dans le cadre de l'amnistie proposée le 25 juin par le président Umaru Yar'adua aux rebelles qui

déposeront leurs armes. Jugé pour haute trahison, Henry Okah, 45 ans, était incarcéré depuis la fin 2007.

«Ma libération ne change rien à la situation tant que les problèmes essentiels ne sont pas résolus», a averti hier Henry Okah dans un entretien au quotidien nigérian *Vanguard*.

Le Nigeria tire 90 % de ses devises. Mais à cause du MEND, la production d'or noir a baissé d'un tiers depuis 2006 à 1,8 million de barils par jour (mbj) contre 2,6 mbj il y a trois ans.

Dans un rapport remis début décembre au président Yar'adua, un comité technique sur le Delta recommandait que la part des revenus pétroliers et gaziers qui revient aux États du Delta (notamment Delta, Bayelsa, Rivers, Akwa-Ibom) passe de 13 à 25 %. Pour le MEND, «soixante jours, c'est suffisant pour présenter à l'Assemblée nationale un amendement constitutionnel en faveur d'un véritable fédéralisme fiscal». Selon le système actuel, chacun des 36 États de la fédération reçoit une allocation budgétaire déterminée par les autorités fédérales d'Abuja.

Le même comité, dirigé par un représentant du peuple Ogoni (une ethnie du Delta), Ledum Mitee, avait aussi recommandé un retrait des forces en présence.

Agence France-Presse

EN BREF

Un système anti-roquettes israélien

Jérusalem — Le système d'interception mis au point pour détruire les roquettes de courte portée utilisées par les activistes palestiniens ou libanais a été testé avec succès en conditions réelles, a déclaré hier un responsable de la défense israélienne. Le résultat de cet essai pourrait favoriser la cession future de parties de la Cisjordanie aux Palestiniens, que les autorités israéliennes conditionnent au déploiement d'une défense antimissile fiable. Mis au point par la société israélienne Rafael Advanced Defence Systems, le dispositif utilise de petits missiles téléguidés pour intercepter des roquettes de type Katioucha. — Reuters

Discussions indo-pakistanaïses

Charm el Cheikh — Les ministres des Affaires étrangères indien et pakistanais, présents en Égypte pour une réunion du Mouvement des non-alignés, ont eu des discussions pour tenter d'apaiser les tensions entre leurs pays. La rencontre entre l'indien Shivshankar Menon et son homologue pakistanais Salman Bashir s'est tenue hier soir, avant l'ouverture du sommet du mouvement dans la station des bords de la mer Rouge. Leurs discussions visaient à préparer la rencontre prévue aujourd'hui entre le premier ministre indien, Manmohan Singh, et son homologue pakistanais, Yusuf Raza Gilani. — Reuters

Al-Jazira ferme en Cisjordanie

Ramallah — L'Autorité palestinienne a ordonné hier la fermeture temporaire du bureau de la chaîne satellitaire Al-Jazira à Ramallah, en Cisjordanie, pour diffusion de fausses nouvelles, a annoncé le ministre de l'Information palestinien. Le ministre a indiqué avoir pris cette décision à la suite de la diffusion d'«information mensongère» mardi par Al-Jazira, une chaîne basée au Qatar. Il précise que des poursuites judiciaires vont être engagées contre la chaîne d'information en arabe. Il affirme qu'Al-Jazira «a consacré une part importante de ses programmes à dénigrer l'OLP et l'Autorité palestinienne». — AFP

ÉDITORIAL

Municipalités

Par delà l'éthique

À la suite des révélations des derniers mois impliquant des élus municipaux et des entreprises qui ont obtenu d'importants contrats d'infrastructures, Québec avait mis sur pied un groupe de travail sur l'éthique dans le milieu municipal. Il ne lui aura fallu que quelques semaines pour produire un rapport et 19 recommandations qui méritent toutes d'être retenues. Malheureusement, le mal est plus profond qu'on ne veut l'admettre.

Le groupe de travail sur l'éthique dans le milieu municipal n'a eu que deux mois pour produire un rapport qui devrait servir à la rédaction d'un projet de loi prévu pour la prochaine année. L'exercice n'est certes pas inutile puisqu'il est grand temps qu'on impose des limites en matière de comportements éthiques dans le monde municipal. Mais il a aussi ses limites, facilement identifiables.

La principale qualité du rapport, c'est de recommander l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par tous les conseils municipaux du Québec dès l'entrée en vigueur d'une loi en ce sens à l'Assemblée nationale. Ce faisant, tous les conseillers municipaux recevraient une formation qui leur fait cruellement défaut à l'heure actuelle, et ne pourraient plus invoquer l'ignorance ou la bonne foi pour expliquer leurs gestes.

Dans ce code spécifique à chaque ville, on propose d'introduire une clause interdisant à un ancien élu de tirer un avantage personnel indu de ses fonctions politiques antérieures, et à l'ancien membre du conseil d'une grande ville d'accepter un poste au sein d'une entreprise avec laquelle il a entretenu des liens directs, ou encore de faire des représentations auprès de la municipalité au nom de cette entreprise. Si un tel code avait existé à Montréal, l'ancien bras droit du maire Tremblay, Frank Zampino, n'aurait pas pu accepter un poste chez Dessau.

Le rapport propose aussi la nomination d'un commissaire à l'éthique dans chaque grande ville ou MRC pour recevoir les plaintes et transmettre ses recommandations au conseil municipal, qui verrait à corriger la situation ou à entreprendre des procédures judiciaires.

Puisque des entreprises sont souvent mises en cause dans ces histoires de manquement à l'éthique, le groupe de travail suggère d'inclure une clause de respect du code d'éthique municipal dans tous les contrats, « clause qui pourrait être assortie, en cas d'infraction, d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'impossibilité de contracter avec la municipalité pour une période de deux ans ». Voilà une excellente idée, pourvu, bien sûr, que les signataires au contrat soient informés du contenu de ces codes d'éthique municipaux.

Cela dit, il ne faut pas être naïf au point de croire que l'introduction d'un code d'éthique mettrait fin aux pratiques frauduleuses qui ont souvent cours dans le monde municipal. Code d'éthique ou pas, on continuera de voir des firmes de professionnels fournir des « bénévoles » lors des campagnes électorales dans le but de décrocher des mandats une fois l'équipe élue et d'autres rembourser les dons politiques faits par leurs employés en contournement de la loi. Sans parler des cadeaux luxueux, des voyages de pêche ou pire encore, des appels d'offres truqués.

L'ajout d'un code d'éthique, c'est bien, mais dans plusieurs municipalités du Québec, c'est d'enquêtes policières en bonne et due forme, voire d'une commission d'enquête dont on aurait besoin pour mettre fin aux pratiques frauduleuses qui sont bien plus fréquentes que le groupe de travail ne veut l'admettre.

j.rsansfacon@ledevoir.com

L'opposition iranienne s'organise

Le courage

Treize sunnites iraniens viennent d'être pendus. Il y a une semaine environ, ils avaient été trois. Dans quelques jours, ils seront deux. Selon les autorités, tous ces sunnites étaient en réalité des terroristes. À la solde de qui? D'al-Qaïda et de l'Amérique, unis évidemment dans leur détestation du royaume des Perses. C'est d'ailleurs pour cette raison, cette association, ce mariage de la carpe et du lapin, que le président Mahmoud Ahmadinejad avait invité des milliers d'Iraniens à assister à la mise à mort avant de se raviser.

En écrivant le scénario de cette histoire, lugubre il va sans dire, Ahmadinejad a voulu faire diversion après deux journées noires pour lui et le guide suprême, Ali Khamenei. Parmi les faits ou les gestes propres à aiguïser la mauvaise humeur de ces deux-là, il y a tout d'abord ce décret composé par le grand ayatollah Hossein Montazeri. Dans son texte, celui-ci qualifie les actuels chefs du pays « d'usurpateurs », de personnages indignes de gouverner la communauté des croyants.

Qui plus est, Montazeri, qui entre autres singularités occupe un rang supérieur à celui de Khamenei dans la hiérarchie chiite, rappelle, souligne et insiste pour dire qu'il n'appartient pas aux religieux de présider au destin de l'Iran. En critiquant ce qui fonde le pouvoir du guide, ce qui en est le socle, Montazeri attaque de front la théocratie iranienne. Cela dit, on comprendra que le décret de Montazeri est considéré ici et là comme la pire critique du régime depuis 1979.

Dans la foulée de cette initiative, Moshen Rezai, candidat malheureux aux dernières élections, a brisé son silence en affirmant que l'attitude adoptée par le guide et le président est si violente que, ce faisant, ils prennent le risque d'encourager une désintégration de la République islamique d'Iran. À noter, voire à retenir, Rezai est l'ancien chef des puissants, des très influents Gardiens de la révolution au sein desquels il compte beaucoup d'alliés ou fidèles.

Quoi d'autre? Après s'être abstenu de toute représentation en public, l'ayatollah Hashemi Rafsanjani, bête noire de Khamenei et de son vassal Ahmadinejad, a annoncé qu'il dirait la prière demain. La notoriété du personnage étant ce qu'elle est, cette nouvelle a été relayée à la vitesse mille millions sur la Toile. Autrement dit, sa prière — en fait son sermon — devrait être la plus écoutée des derniers mois.

Au beau milieu de cette avalanche de gestes et de nouvelles, les dirigeants de trois hôpitaux de Téhéran ont eu le courage suivant: ils ont précisé que, contrairement aux déclarations des autorités, le nombre de citoyens tués lors des manifestations était beaucoup plus élevé. Pour la seule journée du 20 juin, le nombre de morts a été de 34, alors qu'Ahmadinejad et ses affidés avançaient le chiffre de 20 depuis la tenue du scrutin. Il n'en fallait pas moins pour que le chef de file de l'opposition, Hossein Moussavi, dévoile son intention de former un front politique en bonne et due forme. Bref, l'opposition est loin de faiblir.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



REPRISE

LETTRES

Pour un gouvernement de coopération

Selon le récent sondage Harris-Decima, 64 % des Canadiens souhaitent que le prochain gouvernement soit majoritaire. Pour que cela se produise, de nombreux citoyens devront cesser de voter pour le candidat de leur choix et exercer le « vote stratégique ». Il leur faudra déterminer quel parti a le plus de chances de gagner et voter pour le candidat de ce parti. Ou encore voter pour celui qui a le plus de chances de « barrer la route » au candidat indésirable.

Ce calcul cynique dévalorise le scrutin et constitue une des raisons de la désaffection grandissante des citoyens envers la politique en général et envers les élections en particulier.

Pourquoi le gouvernement minoritaire n'a-t-il plus la faveur des Canadiens? Après cinq ans de gouvernements minoritaires, les citoyens en ont marre d'assister aux chicanes parlementaires. Le problème, c'est que le système parlementaire canadien (et québécois) favorise l'opposition au détriment de la collaboration. Pourtant, dans notre monde complexe, nous avons besoin de la concertation la plus large possible.

Si, au départ, les élus étaient tenus à la coopération, dont l'opposition pertinente fait partie, le climat des travaux parlementaires deviendrait plus serein et plus propice à l'avancement des projets. Dans ce sens, une bonne idée est une bonne idée, peu importe si elle est née dans la tête d'un député libéral, bloquiste ou conservateur. S'inspirer d'excellentes idées de ses adversaires constitue un signe de maturité et non d'une défaite. Dans nos familles et dans notre milieu de travail, nous prônons la collaboration et la discussion.

Quand il s'agit du gouvernement, nous préférierions que s'exerce la loi du plus fort. Vraiment?

Jana Havrankova
Saint-Lambert, le 15 juillet 2009

Pour réduire les foutus emballages

Lettre à la ministre de l'Environnement du Québec, madame Line Beauchamp

Je suis un citoyen qui s'efforce de faire quelques gestes concrets pour l'environnement. À la suite des nombreuses campagnes de sensibilisation et d'information, j'essaie d'utiliser moins ma voiture, de recycler, j'ai même commencé à composter et j'emène mes sacs réutilisables à l'épicerie. Et c'est là que le bât blesse.

Mes sacs réutilisables se remplissent de produits emballés dans une débauche de couleurs et de matières. Même les fruits et les légumes font maintenant l'objet d'une telle attention. Certains emballages sont transparents pour mettre en valeur le produit alors que d'autres étalent une palette de couleurs pour le rendre plus alléchant au consommateur que je suis. La conséquence est la suivante: mes sacs de recyclage sont de plus en plus remplis. En quelques années, je suis passé de un à deux, puis à trois bacs de recyclage.

L'industrie fait preuve d'ingéniosité et de créativité pour offrir de beaux emballages qui protègent bien le produit (au point même qu'il faut parfois un coffre à outils pour en venir à bout), facilitent sa manipulation et surtout le font vendre. Et ce serait uniquement à moi, citoyen consommateur, de faire les gestes nécessaires pour recycler le tout?

Il serait temps que l'offre de produits de consommation tienne compte de l'environnement, pas seulement dans des dépliant qui se disent « verts ». Ce n'est pas au citoyen consommateur d'assumer presque seul la responsabilité de l'environnement par ses choix ou ses gestes. Les entreprises doivent être incitées à collaborer — la crise actuelle est l'occasion d'un virage vert — et à mettre leur ingéniosité et leur créativité au service de l'environnement. Le résultat pourrait être surprenant.

À quand, Madame la Ministre, un ré-

glement pour réduire, simplifier et réutiliser les emballages?

Daniel Vinet
Le 14 juillet 2009

Bourreau ou victime ?

Le lundi 13 juillet, j'écoutais les nouvelles lorsque j'ai appris que la comparaison de Jonathan Roy, glorieux gardien de but, se ferait en août plutôt que maintenant, en juillet. J'ai aussi écouté une entrevue accordée par le fils de Patrick. Jonathan Roy avait le front plissé et semblait souffrir de toutes ces tracasseries judiciaires qui, semble-t-il, retardent l'artiste qu'il est maintenant, le musicien émérite qu'il est devenu.

À écouter l'entrevue, on avait l'impression que le musicien a totalement remplacé le gardien de but, ce qui fait que le jeune Roy est maintenant une victime, un artiste incompris.

Alors qu'il avait semblé tenir vraisemblablement le rôle de bourreau, il joue maintenant à la victime. Pourquoi « la société » ne laisse-t-elle pas s'épanouir un grand artiste?

En fait, ces considérations autour du jeune Roy m'amènent à réfléchir à la question de la « rectitude politique », du « politiquement correct ». Cette attitude à laquelle j'ai beaucoup réfléchi et sur laquelle j'ai beaucoup écrit consiste à valoriser les victimes, réelles, présumées ou autoproclamées. Il y a aussi, dans cette rectitude politique, l'idée de la rédemption.

J'ai eu l'impression, en écoutant l'entrevue, que le musicien (et artiste) Roy a connu une rédemption qui annule les gestes faits au cours de sa vie antérieure. Le joueur de hockey a disparu. Place à l'artiste!

Que va-t-il se passer? Nous verrons bien! Surveillons le jeu, parfois subtil, des « rectitudes ».

Jean-Serge Baribeau
Le 13 juillet 2009

LIBRE OPINION

Replacer le citoyen au centre du débat

MARTIN BOUGIE

Directeur général de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec

La lettre « *Compressions à Radio-Canada: danger!* », publiée le 26 juin dernier dans *Le Devoir*, qui dénonçait les coupes à Radio-Canada soulevait un débat important: celui de la capacité de la société d'État à jouer son rôle de service public national dans le contexte actuel.

Pour assurer aux citoyens des contenus pertinents et diversifiés, le système de radiodiffusion canadien se base sur les éléments publics, privés et communautaires. La capacité de chacun de ces trois éléments à réaliser sa mission doit donc être au centre des préoccupations de tous. C'est dans ce contexte que nous croyons pertinent le débat actuel.

Est-ce à dire que seule la société d'État donne dans la formation des journalistes, la production d'une information sérieuse, la diffusion culturelle, la promotion des artistes émergents et la « prise de risque » dans le développement de contenus? Certainement pas!

Le vice-président de Corus Québec, Mario Cecchini, dans sa réplique du 4 juillet (« *La radio se fait entendre* ») soulignait à juste titre l'apport de Corus (et, nous en sommes certains, de l'ensemble des radios privées) sur le plan de la diversité et de la pertinence de l'offre de radiodiffusion. Il ne faudrait cependant pas occulter la contribution des radios communautaires. Qu'ont en commun les Rock et Belles Oreilles, François Pérusse, Jean-René Dufort, Claude Rajotte, Monique Giroux, Marie-France Bazzo et Sophie Thibault? Ils ont tous cheminé par la radio communautaire avant de connaître le succès... dans les secteurs publics et privés.

Quel était l'un des constats de la tournée réalisée en 2008 par le Conseil de presse du Québec et qui visait à faire le point sur l'information locale? Que bien souvent, les citoyens devaient l'accès à une information locale de qualité aux médias communautaires.

À travers les 36 radios communautaires francophones du Québec, des centaines de

salariés et des milliers de bénévoles contribuent à développer et à promouvoir les nouveaux talents, à former des journalistes et à préserver une offre d'information locale de qualité en cette ère de concentration.

Compressions à la société d'État, concentration des médias, « montréalisation » de l'information, mises à pied dans les salles de nouvelles: quelles sont les répercussions pour le citoyen? A-t-il toujours accès à des médias qui lui permettent certes de se divertir, mais aussi d'être au fait des enjeux locaux et des répercussions des événements internationaux sur son milieu? Est-ce que les identités locales et nationales bénéficient de véhicules de qualité? Est-il exposé à des contenus culturels diversifiés?

Pour nous, le véritable débat devrait tourner autour du citoyen. Sort-il gagnant ou perdant de cette situation? Y a-t-il une réelle volonté politique de permettre à tous de réaliser pleinement leur mission? Et c'est par une appropriation et une implication de tous que notre société pourra amener des réponses.

IDÉES



AFP-NASA

De l'audace, s'il vous plaît!

DANIEL BRETON
Écologiste

C'est cette semaine que nous célébrons le quarantième anniversaire de l'arrivée du premier humain sur la Lune. Cette épopée qui a marqué le monde entier en 1969 a participé à notre conscientisation quant à la beauté et la fragilité de notre planète. Jamais cela ne nous sembla plus vrai que depuis cette

première fois où nous avons pu voir notre planète bleue de l'espace.

L'épopée de l'espace a pu devenir réalité grâce à la vision et l'audace de scientifiques et d'hommes politiques tels que John F. Kennedy. Un peu avant sa mort, il avait confié cette mission aux scientifiques de la NASA: avant la fin de la décennie, un Américain irait sur la Lune, «pas parce que c'est facile, mais parce que c'est difficile».

Où est passée l'audace?

Cette audace, cette volonté de dépassement, où sont-elles passées? La question mérite d'être posée. Ce que les grandes entreprises ont réalisé depuis au moins 30 ans n'a rien pour rivaliser avec la révolution qu'a entraînée cet extraordinaire exploit, spécialement dans les domaines du transport et de l'énergie.

Quelques années après *Apollo 11*, qui a mené ces valeureux hommes sur la Lune le 16 juillet 1969, le monde a été frappé par la crise du pétrole de 1973 et le dernier à lancer un défi énergétique à son peuple en Amérique du Nord a été

Jimmy Carter, en 1977. Il a dit aux Américains que les États-Unis frapperaient un mur s'ils ne réglaient pas leur problème de dépendance énergétique et de pollution en investissant dans l'efficacité énergétique ainsi que la recherche et le développement dans les énergies vertes. Mais le peuple américain s'est moqué de lui. Dès que Ronald Reagan l'a défait, en 1980, il a jeté ce plan aux orties.

En effet, le lobbying des compagnies pétrolières, gazières, charbonnières et automobiles américaines a été très efficace pour stopper toute audace, toute recherche qui pourrait nous faire avancer. On considérait qu'il était beaucoup plus facile et payant de soudoyer les politiciens afin qu'ils appuient le *statu quo* (et même parfois le recul, comme avec Reagan et Bush fils) que de s'investir de façon audacieuse et visionnaire vers des solutions qui feraient progresser l'économie et l'environnement.

Paresse et prostitution intellectuelle

Ainsi, aussi bien aux États-Unis qu'au Canada et au Québec, la paresse intellectuelle de biens des entrepreneurs, politiciens et syndicats a fait que nous avons reculé dans de nombreux domaines de recherche et de développement, car ceux et celles qui vivaient bien du *statu quo* préféreraient continuer à s'enrichir dans le système établi que d'oser, même si ça détruisait la planète et appauvriissait la collectivité, que de faire preuve d'audace. Quels exemples illustrent mieux ce propos que les compagnies automobiles américaines?

Ajoutons à cela la prostitution intellectuelle de certains chercheurs, économistes et même écologistes qui sont prêts à devenir des faire-valoir du pouvoir en place pour de l'argent, et nous

avons le mélange parfait pour nous faire collectivement reculer.

Obama et nous

Nous avons maintenant un allié en Barack Obama. En effet, il est le premier leader nord-américain depuis Jimmy Carter à parler d'indépendance énergétique et de lutte contre les changements climatiques de façon un tant soit peu crédible. Son gouvernement lance un défi aux Américains et aide l'audace et l'innovation, comme JFK avant lui.

Nous n'en avons l'air que plus ringards. Notre gouvernement fédéral, sous la direction de M. Stephen Harper, travaille très fort à ce que nous reculions le plus possible dans les domaines de l'énergie et de la lutte contre les changements climatiques, mais est confronté à la vision de M. Obama. Quel dilemme que d'obéir à Obama et en même temps aux patrons qui financent ses campagnes, c'est-à-dire les compagnies d'hydrocarbures et les banques! Comble de la déprime, M. Ignatieff est tout aussi déplorable que M. Harper dans sa vision de l'avenir de l'énergie et de la lutte contre les changements climatiques. Bref, nulle audace, nulle vision, que de la compromission de leur part.

Et au Québec...

Au Québec, le portrait n'est pas plus reluisant. Pendant que JFK nous lançait un défi, MM. Jean Lesage et René Lévesque nous proposaient d'être «*Maitres chez nous*». Ce fut notre époque d'audace et de vision. Où est-elle passée, cette audace d' alors? Chez des gens qui veulent faire avancer le Québec. J'en connais plusieurs: André Bélisle, Michel Duquay, Raymond Deshaies, Laure Waridel, Kim

Cornelissen, Pierre Lavallée, Pierre Langlois, Xavier Daxhelet et bien d'autres.

Mais le pouvoir, les lobbys en place, font tout pour que le Québec ne passe pas au XXI^e siècle. Lorsque je lis qu'Hydro-Québec va se concentrer sur ce qu'elle connaît, c'est-à-dire l'hydroélectricité et la réfection de Gentilly 2 (technologie complètement désuète et un gouffre financier) plutôt que de faire preuve d'audace et de vision, je me dis que si MM. Lesage et Lévesque vivaient encore, quelques derrières se feraient botter à la direction de la société d'État! Un autre excellent exemple de l'absence de vision actuelle est le projet proposé par le ministère des Transports pour la réfection de l'échangeur Turcot. Alors que dans les années 1960 on nous proposait des projets d'avenir, en 2009 on nous propose des projets des années 1960!

Vision et audace

Il semble que le Canada et le Québec s'en vont, comme le disait M. François Legault au moment d'annoncer son retrait de cette vie politique, vers une «résignation tranquille». Cela dit, j'aimerais qu'il réponde à cette question: n'est-ce pas un peu à cause de la frilosité de bien des élites politiques et des affaires qui s'arrangent plutôt bien avec la situation actuelle?

Quarante ans après *Apollo 11*, le Canada et le Québec ont besoin de la même audace et de la même vision, du même courage et de la même persévérance qui ont mené des hommes sur la Lune, mais cette fois, nous devons le faire avec humilité pour sauver cette fragile planète que nous avons découverte grâce à l'épopée spatiale, pas parce que c'est facile, mais parce que c'est difficile. Espérons que cela se fasse avant qu'il ne soit trop tard.

Projet Eau du Nord

Comment exploiter l'or bleu québécois

F. PIERRE GINGRAS

Spécialiste en génie industriel et auteur d'une étude sur le sujet publiée hier par l'Institut économique de Montréal, l'auteur a travaillé pendant 31 ans à la conception d'ouvrages hydroélectriques chez Hydro-Québec

L'eau deviendra une des ressources clés du XXI^e siècle. Nous avons la chance de disposer de réserves en eau douce parmi les plus imposantes sur la planète. Ailleurs dans le monde, et particulièrement chez nos voisins du Sud, on serait prêts à payer des sommes considérables pour avoir accès à une petite partie de cette eau.

Malheureusement, la plupart des interventions gouvernementales actuelles se concentrent sur une restriction de l'usage de l'eau et empêchent une utilisation plus rationnelle plutôt que d'essayer de trouver des façons d'en faire le plus possible avec cette ressource naturelle.

Jusqu'à maintenant, les propositions visant l'exportation en grande quantité de l'eau du Nord québécois n'ont jamais été très sérieuses. On se rappelle de l'idée du fameux Grand canal, lancée au cours des années 1960. Digne de la construction des pyramides, ce projet visait à construire un immense barrage fermant la baie James ainsi qu'un long canal pour en détourner l'eau douce accumulée vers les Grands Lacs. Le pompage de cette eau aurait nécessité à lui seul la construction de plusieurs centrales nucléaires. Le coût total du projet était évalué à 175 milliards de dollars d'aujourd'hui, soit trois fois le budget annuel du gouvernement québécois!

Pour discuter rationnellement de l'enjeu, nous

proposons plutôt un projet réaliste sur le plan technique, durable quant à l'exploitation de la ressource, qui n'implique pas de bouleversements majeurs de l'écosystème et rentable sur le plan financier.

Projet ambitieux et modeste

On a souvent l'impression que l'exportation d'eau implique le détournement et l'assèchement d'une rivière. Rien n'est plus faux. L'option que nous proposons, à laquelle nous avons donné le nom de complexe Eau du Nord, se limite à utiliser les surplus d'eau engendrés par les crues saisonnières.

Dans le bassin de la baie James, juste au nord de l'Abitibi, trois rivières n'ont fait l'objet d'aucun aménagement hydroélectrique: les rivières Broadback, Waswanipi et Bell. Nous suggérons de capter les eaux des crues de ces rivières et de les accumuler dans des bassins avant qu'elles ne s'écoulent vers les basses terres du nord et qu'elles ne se perdent dans l'eau salée de la baie d'Hudson.

Ces eaux seraient ensuite dérivées par le lit naturel des rivières grâce à un ensemble de centrales de pompage sur la rivière Bell, le point le plus élevé à franchir avant de laisser l'eau s'écouler dans la vallée de la rivière des Outaouais. À partir de ce point, ce débit additionnel s'écoulerait dans la rivière des Outaouais jusqu'au fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Montréal.

Il serait alors exploité par l'ajout de centrales aux barrages déjà existants sur la rivière des Outaouais ou par l'utilisation plus intensive des centrales qui ne fonctionnent pas à pleine capacité. Il s'agirait d'ouvrages de génie civil d'une envergure

très modeste par rapport aux réalisations québécoises passées, sans submersion des terres. La quantité d'énergie nette produite contribuerait en grande partie à la rentabilité du projet — avant même de négocier toute vente d'eau douce.

Avantages

L'avantage principal du projet Eau du Nord est que le Québec pourrait exporter une grande quantité d'eau... sans qu'une goutte d'eau québécoise ait besoin de sortir de la province! En effet, les traités actuels entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les États et provinces limitrophes régularisent le niveau et prévoient l'écoulement d'un certain débit d'eau dans le Saint-Laurent.

L'apport d'eau par une source de recharge dans le Saint-Laurent réduirait d'autant la nécessité de laisser cette eau s'écouler des Grands Lacs. La hausse du niveau de ceux-ci permettrait d'exporter de l'eau en Ontario et aux États-Unis. On peut estimer que le projet répondrait aux besoins de 150 millions de personnes, en partie pour leurs besoins de consommation en eau potable.

Respect de l'environnement

L'impact environnemental du projet Eau du Nord serait limité. Tel que mentionné, il s'agit uniquement de capter les eaux des crues saisonnières et non de bouleverser les écosystèmes en détournant complètement et en asséchant des rivières. L'eau dérivée correspond à 6,3 % des apports totaux qui alimentent la baie James, et tout au plus à 2 % des eaux douces du Québec. Il n'y a donc pas lieu de craindre une

avancée importante des eaux salées de la baie d'Hudson vers le sud.

L'impact environnemental sur la rivière des Outaouais serait quant à lui minimal, son débit étant maintenu stable et étant bien moindre que les débits de crues naturels. Il faut enfin rappeler un fait crucial déjà bien connu: l'hydroélectricité est une forme d'énergie renouvelable, non polluante et non productrice de gaz à effet de serre.

Des avantages financiers incontestables

La rentabilité du projet Eau du Nord ne fait pas de doute puisqu'elle serait assurée par la seule production hydroélectrique. En tenant compte de l'inflation et des coûts de financement, ce coût total est évalué à quelque 15 milliards en dollars courants à la fin de l'année 2022, lorsque les travaux seront achevés. On est donc à des années-lumière des 175 milliards du projet Grand canal.

Le revenu tiré de l'exportation de l'eau résulterait quant à lui de négociations complexes entre les gouvernements concernés. On peut au mieux formuler des hypothèses sur la valeur de l'eau. Selon la méthode consistant à comparer au coût du dessalement d'une quantité équivalente d'eau de mer, on obtiendrait le montant vertigineux de plus de 20 milliards de dollars.

Le projet Eau du Nord propose d'exploiter l'or bleu québécois d'une façon réaliste et respectueuse de l'environnement. Compte tenu de ses avantages considérables, de son impact environnemental limité, et des investissements raisonnables qui seront nécessaires pour le réaliser, on devrait le considérer avec objectivité et ouverture d'esprit.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Bailargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Guy Tallier (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Boivin et Vincent Cauchy (commun Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Parnonon-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéclé (Québec), Monique Blhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Côté, Richard Douangmal, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zematits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filon, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

VILLANUEVA

SUITE DE LA PAGE 1

de l'enquête. Le procureur du coroner, François Daviault, aurait déjà demandé de l'information à ce sujet au Service de police de Montréal (SPVM).

Un conseiller à la fibre sociale pourrait même être nommé adjoint au coroner afin de l'éclairer et de le conseiller sur les questions de profilage. Le coroner *ad hoc*, Robert Sansfaçon, s'était montré ouvert à traiter du profilage racial, mais il souhaitait d'abord élucider les causes et circonstances du décès de Fredy Villanueva avant de décider de l'opportunité d'élargir son mandat.

«En termes de mandat, on a l'assurance que toutes les personnes impliquées veulent regarder ce dossier-là de façon ouverte», s'est contenté de dire Alain Arsenault. La famille Villanueva et les blessés avaient re-

noncé à participer activement à l'enquête du coroner, en mai dernier, à la suite du refus catégorique du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, de payer l'ensemble de leurs frais d'avocats. En revanche, ils avaient promis de répondre à toutes les questions qui leur seraient posées lors de l'enquête, sans plus, et sans l'assistance d'avocats.

À l'inverse, les policiers impliqués dans la mort de Villanueva et leur syndicat étaient représentés par des avocats payés à même les fonds publics. Ces apparences d'iniquité et d'injustice entre les deux clans étaient si préoccupantes que le juge Sansfaçon avait suspendu ses travaux, le 26 mai dernier.

M. Sansfaçon estimait qu'il ne pouvait pas permettre le témoignage des deux policiers impliqués dans la mort de Villanueva (Jean-Loup Lapointe et Stéphanie Pilotte) et des quatre témoins principaux du drame tant que ce déséquilibre ne serait pas corrigé. Devant l'impasse, le ministre Dupuis avait aus-

si-tôt changé son fusil d'épaule en acceptant de payer les frais de la famille Villanueva et des deux blessés (Jeffrey Sagor-Metellus et Denis Meas). Plusieurs allers-retours entre le Bureau du coroner, le ministère de la Sécurité publique et le Conseil du trésor ont été nécessaires avant qu'une entente soit finalisée vendredi dernier.

Les avocats Alain Arsenault (pour Sagor-Metellus), Peter George-Louis (pour le père et la mère de Villanueva), Günar Dubé (pour Dany Villanueva) et René Saint-Léger (pour Denis Meas) ont obtenu des moyens jugés satisfaisants. Ils pourront même se prévaloir des services d'une assistance de recherche, l'avocate Pier Bélisle.

Une première audience est prévue en septembre pour débattre de requêtes préliminaires, mais les travaux ne reprendront probablement pas avant le 26 octobre.

Le Devoir

KHADR

SUITE DE LA PAGE 1

Pendant l'interrogatoire mené par des agents du SCRS, Omar Khadr se plaint de mauvais traitements infligés par les autorités américaines. Il enlève même sa chemise orange de détenu pour montrer ses blessures. Le jeune homme, qui a 16 ans en février 2003, affirme qu'il a été soumis à de longues périodes de privation de sommeil — une allégation qui a par la suite été prouvée devant les tribunaux. Mais à l'époque, le SCRS refusait de croire Omar Khadr et ne met donc pas en contexte les informations recueillies.

Pas de droits

Deuxième blâme: les droits d'Omar Khadr n'ont pas été respectés. Le SCRS a pris à la légère le fait qu'il soit mineur. «En droit canadien et international, il est notoire que les jeunes peuvent jouir de certains droits fondamentaux en raison de leur statut de mineur. Le CSARS n'a trouvé aucune preuve du fait que le SCRS ait tenu compte de l'âge de Khadr lorsqu'il a décidé de le voir en entrevue à Guantánamo Bay.»

Le rapport estime que les agents du SCRS auraient dû tenir compte de ce fait important. «Avant son entrevue avec le Service, Khadr n'avait obtenu aucun conseil ni assistance d'un adulte soucieux de son intérêt supérieur, car il avait été coupé de tout contact avec l'extérieur et s'était vu refuser le droit de consulter un avocat, un représentant consulaire ou des membres de sa famille», peut-on lire.

À la suite de l'interrogatoire, les agents ont toutefois mis en contexte son jeune âge dans le traitement de l'information. Le rapport d'évaluation de l'agent du SCRS qui a mené l'interrogatoire avec Khadr est particulièrement révélateur. On peut y lire que Khadr «a vu les activités de son père avec les yeux d'un enfant».

Omar Khadr affirme à l'agent qu'il ignorait ce dont son père parlait avec les gens, car il jouait dehors ou ne s'y intéressait simplement pas. Dans son rapport postinterrogatoire, l'agent du SCRS écrit: «Il importe de noter qu'Omar Khadr avait 15 ans lorsqu'il a été capturé et que la plupart des années critiques des relations de son père avec des figures d'al-Qaïda se situent au moment où il n'était encore qu'un enfant.»

Au moment de son arrestation, le SCRS avait même pris soin de préciser aux autorités américaines que l'adolescent semblait inoffensif. «Le SCRS n'était au courant d'aucune activité constituant une menace de sa part» en raison de son jeune âge, peut-on lire.

De plus, le CSARS affirme que le SCRS n'a pas respecté sa politique sur les enquêtes à l'étranger, qui requiert une approbation spéciale. «Si le SCRS avait [...] préparé une demande détaillée à faire approuver, il aurait été forcé d'examiner des facteurs tels que l'âge de Khadr, les conditions de sa détention et son statut juridique avant de décider de se rendre à Guantánamo Bay», explique le document rendu public hier.

Du côté des aspects positifs du rapport, le CSARS affirme que la présence du SCRS à Guantánamo était tout à fait justifiée pour obtenir des renseignements importants sur les activités terroristes de certains détenus. Le rapport note que le gouvernement libéral de l'époque «appuyait en tous points la visite et l'entrevue du SCRS avec Khadr à Guantánamo Bay».

Réactions

Le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a affirmé hier qu'il allait lire attentivement le rapport. Il souligne que les agissements du SCRS ont eu lieu sous le règne du précédent gouvernement libéral et que des correctifs ont été apportés aux procédures du SCRS.

Du côté du SCRS, on maintient ne pas avoir été au courant des mauvais traitements subis par M. Khadr avant les entrevues de février 2003. «Il doit être clair que le SCRS ne possédait aucune information fournissant des preuves à l'appui des déclarations selon lesquelles les autorités américaines maltraitaient M. Khadr parallèlement aux entrevues qu'elles ont réalisées avec lui en 2003», a soutenu l'organisme de renseignement par voie de communiqué.

Une affirmation qui a soulevé la colère de Joe Comartin, porte-parole du NPD en matière de justice. «Je ne crois pas le SCRS! Tout le monde savait ce qui se passait à Guantánamo», a-t-il dit au Devoir. Le NPD, le PLC et le Bloc québécois demandent au gouvernement de rapatrier Khadr au Canada. Il est le dernier ressortissant occidental encore emprisonné à Guantánamo.

Le sort de Khadr

Omar Khadr a été emprisonné en 2002, alors qu'il avait 15 ans. Il est accusé devant une cour militaire d'avoir tué un soldat américain en Afghanistan à l'aide d'une grenade. Blessé par balle dans l'affrontement, Omar Khadr a été le seul survivant d'une attaque au cours de laquelle plusieurs insurgés ont été tués.

Omar Khadr affirme qu'il n'a jamais lancé cette grenade. Le jeune Khadr a été amené au Pakistan et en Afghanistan par son père, Ahmad Khadr, un proche de Ben Laden. Son procès a été reporté puisque l'administration Obama tente de fermer la prison de Guantánamo.

Le 24 avril dernier, un juge de la Cour fédérale a ordonné au gouvernement de rapatrier au Canada Omar Khadr. Dans son jugement, le magistrat James O'Reilly soutient que le comportement du Canada contrevient à la Charte des droits et libertés. Le gouvernement Harper, qui refuse d'aider Omar Khadr, a décidé de porter le jugement en appel.

Le Devoir

Le Devoir

FÉCONDITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

de l'édition 2009 de *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056* dévoilé hier.

L'accroissement naturel du Québec restera positif jusqu'en 2029, selon les démographes de l'ISQ. Ils évaluent à 1,65 enfant par femme le taux de fécondité à partir de 2013.

Le scénario de référence de *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2003-2053* prévoyait un déclin de la population à partir de 2031. Le taux de fécondité stagnait à environ 1,45 en 2003. «On avait alors fait l'hypothèse que le taux de fécondité s'élèverait, puis se maintiendrait à 1,5», a indiqué au Devoir le démographe Dominique André. Avec 87 600 naissances, le taux de fécondité s'est néanmoins établi à 1,74 en 2008.

«C'est clair que les programmes ont produit leurs effets. Dès 2006, année de l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale, on a vu un changement», explique le démographe Frédéric Payeur. «Depuis ça se maintient et même ça continue d'augmenter.» La mise en place des garderies à cinq dollars aurait également contribué à gonfler le taux de fécondité, selon M. Payeur.

L'ISQ prévoit que le nombre de décès surpassera le nombre de naissances à partir de 2029. La migration internationale assurera alors la croissance démographique du Québec, et ce, jusqu'en 2056. Le Québec a accueilli 45 000 immigrants en 2008. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles souhaite en admettre deux semaines de compter de ce soir, elles vont s'animer, dans la rue, à l'invitation du festival Juste pour rire.

«Pour moi, c'est une première marche vers quelque chose que j'espère encore plus gros», lance le pataphysicien, ce spécialiste de la science des solutions imaginaires, avec cette douce folie brillant en permanence dans le fond du regard. «Je voulais présenter mes installations à un public plus vaste pour voir comment elles vont être reçues. Juste pour rire m'a offert cette chance. J'ai accepté.»

Avec *Le Labyrinthe de l'imaginaire*, titre donné à cette exposition temporaire dans une tente d'environ 15 mètres de long, Veilleux voit loin. Très loin: «C'est l'œuvre de ma vie, résume l'émule d'Alfred Jarry, père de la pataphysique. Ce que vous allez voir, c'est un labyrinthe junior qui, je le souhaite, va poser les bases par la suite d'un labyrinthe senior», un vaste Centre des sciences de l'imaginaire, comme il en rêve depuis des années et dans lequel l'artiste aimerait voir réunis au même endroit, pour la postérité, les quelque 200 machines auxquelles il a donné vie en 30 ans. Le tout pourrait aussi servir de lieu de formation des arts technologiques de la récupération, le «trash art», comme disent les traqueurs de tendances à New York, Barcelone, San Francisco ou Paris.

«Un Centre des sciences de l'imaginaire? C'est une très bonne idée», lance Eric Braün de l'Usine 106U (prononcer «sans issue»), une galerie d'art montréalaise furieusement dans la marge qui s'intéresse, entre autres, au travail de ce constructeur de sens par l'absurde. «Florent Veilleux, c'est un grand artiste, sans doute un des secrets les mieux gardés du Québec.»

Oui, l'homme dont le calme et la cohérence des propos tranchent avec l'hyperactivité et le découpage de ses œuvres, a de l'envergure. Dans la foulée d'une exposition de ses installations à la Tohu, à Montréal, pour le Cirque du Soleil en 2000, le petit gars d'Ayers Cliff qui a fait carrière dans la chanson en France dans les années 1970 en faisant entre autres les premières parties de Jacques Dutronc, Claude François et Johnny Halliday — quand même! —, s'est fait comparer à Marcel Duchamps, à Dali et même à Jean Tinguely. Rien de moins.

«C'est bien sûr excessivement exagéré», souligne l'artiste, devant un «tue-mouche atomique», une créature étrange imaginée autour de la machine à coudre de sa mère, une authentique New Williams comme Montréal en fabriquait à la chaîne au XIX^e siècle. «Mais c'est peut-être une façon de dire que je suis en train d'amorcer une petite révolution, une révolution ludique. Et ça, ça me plaît beaucoup», poursuit-il alors qu'au loin, par intermittence, un bruit de bulles d'aquarium ainsi que la douce oscillation d'un moteur de ventilateur se font entendre. Sans raison.

Révolution. Veilleux aime la sonorité de ce mot qui semble vouloir guider la construction de ses machines depuis la toute première: c'était en 1973, dans le cadre de la pièce *La Machine à tout faire du professeur Patatradamus* qu'il a écrite pour un théâtre de Neuilly, dans la proche banlieue de Paris, en France.

«C'était une machine énorme», se souvient-il, mais c'est aussi par elle que le jeune électroni-

ATTENTE À L'AMBASSADE CANADIENNE



Environ 3000 personnes ont fait la file devant l'ambassade canadienne hier à Mexico, occupant tout le trottoir entourant l'édifice du quartier Polanco. La période de grâce de 48 heures qui a suivi la mise en vigueur de visas obligatoires pour les voyageurs mexicains au Canada se terminait aujourd'hui.

VEILLEUX

SUITE DE LA PAGE 1

ciens, devenu artiste, commence à imaginer ses chorégraphies d'objets animés, dans une étonnante quête de l'inutile, comme chemin détourné pour se rendre à l'essentiel. «Pour moi, les objets sont des mots et avec ces mots, je construis des phrases», résume le père du *Labyrinthe de l'imaginaire* dans lequel «ce n'est pas le corps, mais plutôt l'esprit qui va chercher la sortie», prévient-il.

«Ce qui rend l'œuvre de Florent Veilleux intéressante, c'est les messages très forts qu'elle porte, résume Eric Braün. Il y a une critique profonde de notre époque, de nos travers, de nos comportements paradoxaux. Mais comme cette critique passe par des mises en scène absurdes, amusantes, déconcertantes même, on y est finalement plus réceptif.»

Appel à la raison

Fuite des cerveaux, surconsommation, gaspillage de ressources, délocalisation... l'attaque, l'appel à la raison, est souvent accrochée à la queue d'un cochon en plastique tournant sur un moteur de lecteur de CD ou elle tremblote sur le bras d'une imprimante éventrée, avec parfois fracas et paradoxe: «S'il n'y avait pas de gaspillage, j'aurais de la difficulté à construire mes machines», reconnaît l'artiste qui a déjà exposé au Rockefeller Center de New York et dont deux installations magistrales, le PTEEM (Premier Transformateur d'électricité en eau au monde) et le PTEVM (Premier Transformateur d'eau en vent au monde) tournent en boucle au Centre des sciences de Montréal depuis le début du siècle.

Adeptes du ramassage et des rencontres avec des objets abandonnés et croisés par accident sur un trottoir, Veilleux déteste toutefois qu'on le dise récupérateur, recycleur ou encore bienfaiteur de l'environnement. «Ça commence à devenir une vraie farce toutes ces histoires de recyclage, de sacs d'épicerie et autres concepts verts que l'on galvaude. Recycler, cela n'a jamais été le but recherché pour moi. Ce que je veux, c'est transformer un objet pour le mettre à main, détourner son sens, en l'amenant à un endroit où il va semer la confusion.» Et ce, sans souci d'esthétique, de sens ou «d'intérêt quelconque sinon que de provoquer une réflexion, peu importe laquelle», poursuit le presque septuagénaire qui depuis quelque temps sent l'urgence de donner un caractère pérenne à ses créations.

«Je suis fatigué, lance-t-il. J'ai eu un cancer qui m'a laissé des séquelles. J'ai donc décidé que 2009 sera l'année où je vais réaliser mon plus gros projet: le centre consacré à mes installations.» Un centre dont il n'a pour le moment, aucune idée de la forme, de l'emplacement, du mode de financement... «En fait, je veux trouver un visionnaire qui va prendre mon œuvre sous son aile et qui va la diffuser.»

Le projet est ambitieux. Et dans sa délicieuse folie créatrice, Veilleux prétend même qu'il pourrait remplacer à Montréal, avec ses installations en mouvement... le Grand Prix de Formule 1, retiré du calendrier des courses pour des raisons financières par Bernie Ecclestone.

«Pourquoi pas? lance-t-il, mi-sérieux, mi-espégle. On peut très bien penser remplacer un événement ponctuel qui pollue l'air et l'esprit par quelque chose de permanent qui assainit l'esprit et provoque l'émerveillement chez un public de tout âge», dit le pataphysicien, un des rares que compte le Québec. «On ne parle jamais assez de la pollution de l'esprit, qui est la mère de toutes les pollutions.» Une mère que l'artiste cherche chaque jour à combattre, comme il va le démontrer dans la rue pendant les deux prochaines semaines, en riant d'elle.

Le Devoir

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Braill, St-Jovier de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beaudry, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007